

FORMATION CONTINUE DES ERGOTHERAPEUTES
intervenant auprès d'enfants et d'adolescents



L'ergothérapie en pédiatrie

Les programmes, dates, lieux et disponibilités sont consultables sur :

<http://anfe.fr/s-inscrire>

ou

www.anfe.fr Formation Continue - S'inscrire/Rechercher une formation



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 14
participants.
Ergothérapeutes
(copie du diplôme
d'Etat demandée)
intervenant auprès
d'enfants présentant
des Troubles du neu-
ro-développement
(TND), un retard de
développement,
des troubles
sensoriels à minima
ou des troubles
moteurs à minima.

PRÉ-REQUIS

Aucun pour le
module 1.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2 ET 3

Depuis sa création, dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'approche d'Intégration Sensorielle (IS) se situe dans une perspective développementale. Cette approche repose sur le postulat que le traitement sensoriel est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se développer. Les informations sensorielles sont alors traitées de manière inconsciente pour permettre l'émergence de comportements moteurs adaptés et la construction des habiletés pratiques utiles au quotidien. Tenant compte des besoins de l'enfant présentant des troubles du traitement sensoriel, l'IS fournit l'opportunité pour l'enfant de s'engager de manière active et ludique dans des expériences sensorielles présentant un défi pour lui. Ce concept repose sur l'analyse du processus sensoriel et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant dans son quotidien. Cette approche se propose d'évaluer et d'intervenir sur les dysfonctionnements de ce processus sensoriel afin d'améliorer les habiletés motrices, cognitives et sociales de l'enfant dans son quotidien.

Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle, elle ne peut être que partiellement appliquée et nécessite une adaptation si l'enfant est polyhandicapé ou présente une déficience sensorielle sévère.

Cette approche est enseignée en plusieurs modules, l'intervention clinique n'étant possible qu'à l'issue du module 2. Ce 1^{er} module permet d'identifier le potentiel thérapeutique d'une activité sensorielle à partir d'une analyse sensori-intégrative.

Objectifs pédagogiques

- En s'appuyant sur les bases théoriques, faire la distinction entre l'intégration sensorielle selon A.J. Ayres (ASI®) et les autres approches basées sur le sensoriel
- Mener une observation clinique propre à l'intégration sensorielle pour évaluer les fonctionnements sensoriels typiques au regard de la théorie
- Choisir les équipements nécessaires pour intervenir en intégration sensorielle

Contenu

- Bases scientifiques et développementales servant de support à la théorie dont les mécanismes neurologiques sous-jacents aux comportements et aux apprentissages
- Théorie de l'Intégration Sensorielle
- Démarche clinique en Intégration Sensorielle
- Pratique d'expériences sensorielles par chaque participant :
 - Observation
 - Évaluation et auto-évaluation
 - Art de la thérapie
- Impact sur les activités quotidiennes
- Conception d'une salle d'intégration sensorielle
 - Équipement et activités
 - Mises en situation

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- PowerPoint
- Vidéo
- Matériel d'Intégration Sensorielle
- Échanges
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préformation spécifique obligatoire.
- Evaluation des acquis par des questionnaires et tableaux à compléter au cours de la formation.
- Mise en situation : après une expérience sensorielle, il sera demandé d'en faire une analyse sensori-intégrative et d'en déduire le potentiel thérapeutique de cette activité sensorielle. Une analyse de ces pratiques sera réalisée en groupe, guidée par une formatrice, afin d'identifier des axes d'amélioration.
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formatrices

Cécile DUFOUR, Enseignante à l'IFE site Eurasanté (Loos). Exercice en Libéral. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle, D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires.

Olga JIMENEZ-NODET, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, enseignante vacataire en IFE et formatrice.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

35 HEURES Tarif unique : **1375 €**

LIEU : Paris 13

Il est conseillé de compléter cette formation en suivant les Modules 2 et 3 (cf. programmes E15 et E22) après un certain temps de pratique, le module 2 étant indispensable pour commencer la pratique clinique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

**RÉF. E15
210002**

MODULE 2 / 3 : ÉVALUATION ET INTERVENTION



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants :
Ergothérapeutes
intervenant auprès
d'enfants présentant
des Troubles du neu-
ro-développement
(TND), un retard
de développement,
syndrome génétique,
type X-fragile, des
troubles sensoriels ou
moteurs à minima.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module
1 de la formation
(programme E01).
Un accès à des
équipements
sensoriels est
indispensable pour
réaliser les études
de cas cliniques
en intersession.
Une bonne
intégration des
notions anatomo-
physiologiques et
des fondements
théoriques de
l'Intégration
Sensorielle vus
au module 1 est
requis.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 7

Cette formation est proposée aux Ergothérapeutes ayant déjà suivi le module 1 et souhaitant développer l'évaluation et l'intervention en ergothérapie avec l'approche d'Intégration Sensorielle. Ce deuxième module poursuit les investigations cliniques dans le cadre de déficit du processus sensoriel de certains enfants. L'approche d'Intégration Sensorielle (IS) se situe dans une perspective développementale, elle repose sur le postulat que le traitement sensoriel est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se développer. Les informations sensorielles sont alors traitées de manière inconsciente pour permettre l'émergence de comportements adaptés et la construction des habiletés praxiques utiles au quotidien. Tenant compte des besoins de l'enfant présentant des troubles du traitement sensoriel, l'IS fournit l'opportunité pour l'enfant de s'engager de manière active et ludique dans des expériences sensorielles présentant un défi pour lui. Ce concept repose sur l'analyse du processus sensoriel et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant dans son quotidien. Cette approche se propose d'évaluer et d'intervenir sur les dysfonctionnements de ce processus sensoriel afin d'améliorer les habiletés motrices, cognitives et sociales de l'enfant dans son quotidien. Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle, elle ne peut être que partiellement appliquée et nécessite une adaptation si l'enfant est polyhandicapé ou présente une déficience sensorielle sévère. Ce 2e module permet de mettre en œuvre une évaluation et planifier une thérapie en Intégration sensorielle.

Objectifs pédagogiques

En utilisant ses connaissances dans le champ de la sensori-motricité et les outils d'évaluation en Intégration Sensorielle :

- évaluer un déficit d'Intégration Sensorielle
- réaliser un projet thérapeutique en lien avec l'évaluation et le diagnostic ergothérapeutique

Contenu

> 1ère partie

- Passation de l'évaluation structurée :
 - Les questionnaires standardisés
 - Observations cliniques (E. Blanche)
 - Autres évaluations
 - Interprétation des résultats de l'évaluation et raisonnement clinique
- Élaboration d'un plan de traitement en ergothérapie en :
 - Intégrant le traitement des troubles du processus sensoriel
 - Intégrant l'accompagnement (conseils, aides) des partenaires dans le quotidien de l'enfant (familles, enseignants, professionnels de la santé...)

- Préparation à l'évaluation de l'intervention

> 2ème partie

- Présentation des études de cas apportées par les participants : du recueil de données aux objectifs du traitement
- Analyse de pratiques

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Vidéos
- Pratique des évaluations
- Etude de cas concrets : développer une intervention
- Travail intersession : Vidéo et réalisation d'un rapport de 2 à 3 pages sur l'évaluation
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé un travail en intersession sous forme d'une présentation d'un cas clinique (avec support vidéo et un rapport de 2 à 3 pages) où le participant présentera une situation clinique, déroulera son recueil de données, l'évaluation et les objectifs de l'intervention en Intégration Sensorielle. Ceci nécessite un minimum d'équipement sensoriel. Il s'agit d'analyser sa pratique et de partager ses expériences pour monter en compétence. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécile DUFOUR, Enseignante à l'IFE site Eurasanté (Loos). Exercice en Libéral. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle. D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires.

Olga JIMENEZ, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, Enseignante vacataire en IFE et formatrice.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 6 jours en deux parties de 4 jours et 2 jours.
Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

42 HEURES Tarif non adhérents : **1602 €*** Tarif adhérents : **1524 €***

LIEU : Paris 13 Il est conseillé de compléter cette formation en suivant le Module 3/3 (cf. programme E22) après un certain temps de pratique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique. * Tarif incluant le classeur (fiches et clé USB) Observation Based on Sensory Integration Theory de Erna Blanche, en version anglaise, déductible sur demande écrite.



PUBLIC

Minimum 3 -
Maximum 6
participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les
modules 1 et 2
de la formation
(programmes
E01 et E15).

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ETAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 7**

Cette formation est proposée aux Ergothérapeutes ayant déjà suivi les modules 1 et 2 (cf. programmes E01 et E15), souhaitant améliorer leur intervention selon le concept d'Intégration sensorielle en pratiquant l'évaluation de leur pratique professionnelle. Un approfondissement de la réflexion sera apporté en tenant compte des particularités des populations suivies. Ce 3e module permet d'évaluer et d'adapter sa démarche d'intervention en ergothérapie selon la thérapie en Intégration Sensorielle (ASI) pour transposer cette démarche d'intervention à des situations nouvelles.

Objectifs pédagogiques

- Évaluer son intervention
- Faire évoluer le programme de traitement proposé

Contenu

- Présentation par le stagiaire d'une ou plusieurs situations cliniques
- Explicitation et auto-évaluation de la démarche d'intervention
- Réflexion sur les perspectives de changement et d'évolution
 - En traitement
 - Dans la vie quotidienne

Modalités pédagogiques

- Supervision de pratiques en situation réelle (formation sur site) ou sur vidéo (à l'ANFE)
- Auto-confrontation du groupe sur les cas cliniques et la pratique professionnelle
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant fournira un document de synthèse préalable à la formation, faisant part de son processus d'intervention en Intégration Sensorielle dans la ou les situations qu'il aura retenue(s).

Elles seront évaluées en situation clinique (formations intra-établissement) ou par l'analyse des vidéos réalisées par les participants (formation en inter-établissements à Paris).

L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécile DUFOUR, Enseignante à l'IFE site Eurasanté (Loos). Exercice en Libéral. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle, D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires.

Olga JIMENEZ-NODET, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, Enseignante vacataire en IFE et formatrice.



DATES ET MODALITÉS

Formation d'une journée. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

7 HEURES

Tarif non adhérents : **560 €**

Tarif adhérents : **480 €**

LIEU : Paris 13

Les Modules 1 et 2 (cf. pages 1 et 2 références E01 et E15) peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

Possibilité de formation sur site pour les ergothérapeutes ayant suivi les modules 1 et 2, pour réaliser l'évaluation de situations cliniques « in vivo »

RÉF. E29
210004



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 18
participants :
Ergothérapeutes
travaillant avec
des enfants.

PRÉ-REQUIS

Lecture préalable
d'un dossier sur
l'anatomie de la
tête et du cou et
autres systèmes
connexes.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3, 6, 7, 9

On parle de troubles alimentaires pédiatriques lorsqu'un enfant rencontre des difficultés pour s'alimenter par la bouche. Ce trouble peut être d'origine organique, sensorielle, fonctionnelle, psycho-comportementale. Il peut être consécutif à une hospitalisation, une nutrition artificielle, un handicap, une prématurité, un trouble du développement ou sans origine connue. Cette formation est construite à partir du modèle conceptuel personne/environnement/occupation. Elle est orientée sur l'approche sensorimotrice et oro-motrice du repas, l'adaptation de l'environnement et du matériel, l'objectif étant de positionner le temps de repas en tant qu'activité signifiante et performante. Cette formation permet d'élaborer un programme d'intervention personnalisé en ergothérapie pour des enfants présentant des troubles alimentaires, le but étant d'améliorer les compétences de l'enfant et son vécu lors du repas et d'accompagner sa famille.

Objectifs pédagogiques

- Aborder l'alimentation en ergothérapie comme une occupation de la vie quotidienne dans une approche sensorimotrice, oro-motrice, comportementale, environnementale et multidisciplinaire
- Identifier les signes d'appel des troubles alimentaires en pédiatrie
- Identifier le lien entre les troubles alimentaires en pédiatrie et les troubles de l'intégration sensorielle
- Définir les différentes étapes de l'évaluation de l'alimentation en ergothérapie
- Comprendre l'approche multidisciplinaire dans les troubles alimentaires
- Elaborer un plan de traitement alimentaire en ergothérapie prenant en compte l'enfant, son environnement matériel et humain, ses occupations
- Intégrer la guidance parentale au plan de traitement, en lien avec les attentes familiales

Contenu

> Apports théoriques sur l'oralité et l'alimentation

- Développement normal de l'oralité et de l'alimentation, anatomie, physiologie, fonctionnalité et ergonomie, classification des troubles
- Notions d'intégration sensorielle en lien avec oralité, abord de l'alimentation comme activité signifiante

> L'évaluation

- L'évaluation clinique multidisciplinaire : Fonctions oro-motrices, sensorielles, comportementales ; évaluation de l'environnement et de l'occupation

> L'évaluation de l'enfant en ergothérapie

- Anamnèse, observation (systèmes tactile, visuel, auditif, olfactif et gustatif), mise en situation de repas
- Evaluation, centrée sur l'enfant, de l'impact des troubles sensoriels et de l'alimentation
- Evaluation : aspects organiques, fonctionnels, sensoriels, ergonomiques, autonomie sur le temps de repas

> Élaboration d'un diagnostic ergothérapique

> Plan et moyens de traitement

- Approches de traitement selon différentes problématiques d'alimentation (sélectivité, trouble sensoriel, trouble oro-moteur, etc.)

- Approches et techniques de traitement des troubles alimentaires en ergothérapie. Mise en pratique par des Travaux Dirigés (TD) tout au long de la formation afin de pratiquer les approches fonctionnelles et sensorielles

> Le travail multidisciplinaire :

- Collaboration transdisciplinaire autour des troubles alimentaires

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Support PowerPoint
- Vidéos, photos
- Travaux dirigés
- Vignettes cliniques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Cahier d'exercice et documents sur clé USB remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera complété en début et en fin de formation. Des vignettes cliniques seront présentées par les formatrices au groupe pour évaluer l'acquisition et l'appropriation des connaissances. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Marie RUFFIER-BOURDET, Ergothérapeute en libéral et vacataire au CRTLA du CHU de Dijon, vacataire pendant trois ans sur une consultation oralité en binôme avec Mme Véronique Leblanc à l'hôpital Robert Debré à Paris, Enseignante au DIU Troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant Université Paris 7, Intervenant dans des IFE sur les troubles alimentaires.

Audrey LECOUFFLE, ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Orthophoniste en pédiatrie au CHRU de Lille dans le centre de référence des maladies rares digestives (MARDI) et le centre de référence des affections congénitales et malformations de l'œsophage (CRACMO) auprès d'enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire. Enseignante au DIU Troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant Université Paris 7, enseignante dans le Département d'orthophonie de Lille sur les troubles alimentaires en pédiatrie.



DATES ET MODALITÉS Formation de 3 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

21 HEURES Tarif non adhérents : **1383 €* Tarif adhérents : 1302 €***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province *Tarif incluant un cahier d'exercices, un kit de démarrage (valeur 255€) et de la documentation sur clé USB. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute (cf. programme E29B en ligne) : devis sur demande.

Évaluation et rééducation en ergothérapie des enfants présentant des troubles d'apprentissage (Dyspraxie/Trouble d'Acquisition de la Coordination, dyscalculie)



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants
Ergothérapeutes
travaillant avec
des enfants. Il ne
sera pas évoqué au
cours de la formation,
le traitement
des enfants
polyhandicapés
ou présentant
une déficience
intellectuelle globale.

PRÉ-REQUIS

Aucun

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 2, 3 ET 7

L'ergothérapie s'intéresse naturellement à l'impact de la dyspraxie ou de la dyscalculie sur les apprentissages de l'enfant, c'est-à-dire à la façon dont ces pathologies vont faire obstacle à certaines acquisitions de la vie quotidienne et scolaire. A l'issue de cette formation, l'ergothérapeute sera outillé pour évaluer l'enfant avec des tests standardisés, construire un plan de traitement et proposer des activités thérapeutiques pour l'enfant présentant des troubles d'apprentissage.

Objectifs pédagogiques

- Utiliser des outils d'évaluation standardisés
- Analyser les résultats obtenus lors de l'évaluation
- Rédiger une synthèse d'évaluation
- Elaborer un plan de traitement
- Proposer des activités en adéquation avec les objectifs thérapeutiques

Contenu

> 1ère partie

- Rappel des théories actuelles sur le mouvement
 - Présentation des études récentes et des différents fondements théoriques sur la dyspraxie ou trouble d'acquisition de la coordination.
 - Notions essentielles à l'utilisation des tests standardisés
 - Bilan opto-moteur, répercussions possibles des troubles observés lors de l'évaluation
 - Bilans disponibles et utilisables par des Ergothérapeutes :
 - test d'exploration visuelle,
 - évaluation visuo-spatiale,
 - évaluation sensorimotrice,
 - évaluation exécutive : planification, flexibilité, inhibition, etc
 - évaluation de l'écriture,
 - évaluation des activités de la vie quotidienne (AVQ)
- Interprétation des résultats, rédaction d'un compte-rendu.

> 2ème partie

- Développement des compétences arithmétiques, évaluation du calcul, prise en charge des difficultés mathématiques
- Revue des thérapies actuelles de prise en charge des troubles d'acquisition de la coordination
- Traitement en rééducation des troubles neuropsychologiques à partir, entre autres, d'études de cas :
 - présentation des principes et du plan de traitement puis prise en charge des troubles d'exploration visuelle,
 - traitement des troubles perceptifs spatiaux,

- traitement des troubles praxiques et des fonctions exécutives,
- impact sur la scolarité des difficultés neuropsychologiques précédemment évoquées,
- interprétation des résultats de bilans, établissement d'un plan de traitement et contenu des séances.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Entraînements en petits groupes à la passation des bilans
- Etudes de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Les participants devront, au cours de la seconde partie, réaliser, par écrit, une étude de cas complète à partir d'une vignette clinique préparée par la formatrice (analyse des résultats de l'évaluation, préconisations d'un plan de traitement, proposition d'activités thérapeutiques en rapport avec les objectifs de traitement). Les études de cas seront analysées en groupe avec l'aide de la formatrice, et des axes d'amélioration seront identifiés individuellement avec la formatrice. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et du questionnaire d'impact informatisé envoyé par email 4 mois après la fin de la formation.

Formatrice

Valérie BARRAY, Ergothérapeute spécialisée en pédiatrie, DU Développement cognitif : pathologie et traitement.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 7 jours en 2 parties de 4 jours et 3 jours.
Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

49 HEURES

Tarif non adhérents : 1267 €

Tarif adhérents : 1183 €

LIEU : Paris 13

**RÉF. E04
210006**

L'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUE DE L'ÉCRITURE MANUELLE CHEZ L'ENFANT DYSGRAPHIQUE



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes
travaillant avec
des enfants qui
présentent des
difficultés d'écritures
liées à des
déficiences motrices,
troubles du neuro-
développement, etc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 3, 4, ET 7.

Écrire est une occupation qui favorise la participation sociale de l'enfant. Il doit se construire un écrit personnel efficace et produire d'une façon ou d'une autre, un écrit adapté à sa situation scolaire, en milieu ordinaire ou spécialisé.

Initiée il y a une vingtaine d'années, l'E.T.I.gem est une démarche constructiviste. Elle intègre des éclairages théoriques actualisés et des techniques très spécifiques pour parfaire votre analyse de la dysgraphie de l'enfant, et accompagner l'apprentissage de l'écriture. Résolument centrée sur l'écriture manuelle, l'E.T.I.gem propose également une réflexion sur l'introduction d'un ordinateur comme outil de compensation. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique la méthode E.T.I.gem auprès d'enfants dysgraphiques.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les problèmes graphiques pour construire une progression adaptée
- Utiliser les techniques E.T.I.gem
- Créer des outils qui répondent à la progression de chaque enfant (fiches, exercices)

Contenu

> 1ère partie

- Présentation globale de l'E.T.I.gem : ses auteurs, ses destinataires, ses fondements, ses objectifs
- Descriptif des techniques d'évaluation et d'éducation thérapeutique, centrées principalement sur le graphisme et l'écriture manuelle
- Pratique de l'E.T.I. gem

> 2ème partie

- Présentation des mises en situation réalisées pendant l'intersession
- Analyse des pratiques à partir du travail d'intersession
- Synthèse

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations et analyses des pratiques, à partir de supports multimédias
- Expérimentation de l'E.T.I.gem
- Constructions d'outils
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser un travail en intersession. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupes, guidés par les formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécilia GALBIATI : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en neuropédiatrie, Master Santé didactique professionnelle, chargée d'enseignement en IFE.

Bénédicte RIZET PONCHON : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral auprès d'enfants, chargée d'enseignement en IFE.

Isabelle YANEZ : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant auprès de jeunes enfants Paralysés Cérébraux (PC), Master Santé didactique professionnelle, chargée d'enseignement en IFE.

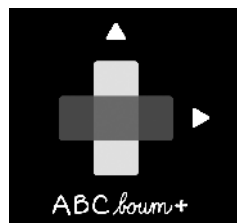


DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

35 HEURES Tarif non adhérents : **1400 €* Tarif adhérents : 1330 €* LIEU : Paris 13**

* Le coût inclut une synthèse de la méthode E.T.I.gem sur clé USB.



PUBLIC

Minimum 6 -

Maximum

18 participants:

Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Les formatrices souhaiteraient que les participants transmettent avant la formation un échantillon d'écriture d'un enfant suivi, certains seront sélectionnés et utilisés au cours des ateliers pratiques.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 3

« ABC Boum + » est une approche d'enseignement de l'écriture manuelle (graphomotricité) créée pour accompagner les enfants de 5 à 9 ans à l'apprentissage de l'écriture manuelle. Elle permet de proposer une pédagogie différenciée aux élèves qui présentent des difficultés motrices et perceptives légères (exemples : troubles des apprentissages, de la coordination, retards de développement). Il s'agit d'une approche élaborée à partir des résultats de la recherche au niveau de l'enseignement des gestes d'écriture, de différentes formations reçues en ergothérapie et de l'expérience des auteurs en milieu scolaire. Elle est basée sur les théories cognitivo-motrices. L'approche sollicite les différentes portes d'entrée sensorielles chez les enfants (visuelle, kinesthésique, tactile et auditive). Elle accorde de l'importance à l'automatisation des gestes d'écriture, en privilégiant l'intégration orthographique et motrice. Elle se veut ludique et dynamique. Cette formation permet d'appliquer dans sa pratique l'approche « ABC Boum + » en choisissant les stratégies adaptées aux besoins de l'apprenant afin d'enseigner ou de rééduquer les gestes d'écriture.

Objectifs pédagogiques

- Démontrer l'application pratique des concepts liés aux théories contemporaines d'apprentissages moteurs dans ses interventions visant l'enseignement ou la rééducation des gestes d'écriture
- Analyser les erreurs de lisibilité afin de choisir les moyens appropriés pour y remédier
- Planifier une démarche d'enseignement en s'appuyant sur les bases théoriques et les recommandations pratiques de l'approche d'ABC Boum +
- Choisir parmi les techniques proposées dans l'approche d'ABC Boum + celles qui correspondent le mieux au niveau et au besoin de l'apprenant

Contenu

> Jour 1

- Présentation du matériel d'accompagnement d'ABC Boum +
- Attentes scolaires et recommandations du Ministère de l'Éducation nationale française
- Réflexion sur les écritures cursive, scripte et mixte
- Programmes moteurs de l'écriture, intégration orthographique-motrice et automatisation graphomotrice
- Lettres, enchaînements et mots fréquents en français
- Facteurs d'influence du développement et des performances graphomotrices
- Recommandations générales issues de la recherche récente au niveau de l'enseignement et la rééducation des gestes d'écriture (graphomotricité)
- Théorie de l'apprentissage moteur et graphomotricité
- Modèle de facilitation de l'apprentissage des quatre quadrants : le cadre pour la mise en place des différentes techniques et stratégies proposées dans ABC Boum +
- Approche multisensorielle et graphomotricité

> Jour 2

- De la théorie à la pratique
- Application et ateliers pratiques d'ABC Boum cursif (apprentissage ou rééducation) – prénom, lettres, syllabes, enchaînements et mots
- L'écriture dans les lignes
- Atelier de jeux permettant la pratique en bloc, l'exercice du rappel (pratique aléatoire), le développement de la vitesse d'écriture et l'automatisation

> Jour 3

- Histoires de cas (ABC Boum cursif)
- Distinction entre ABC Boum script et ABC Boum cursif
- Atelier pratique (traits et activités d'introduction)

(lettres majuscules et minuscules)

- Les tracés des chiffres et leur automatisation
- Atelier pratique (lettres et chiffres, automatisation)
- Déroulement d'une période de rééducation de la calligraphie en ergothérapie en suivi individuel ou en petits groupes
- Collaboration avec les différents partenaires dans le milieu de l'enfant
- Histoires de cas ABC Boum ! script
- Évaluation DPC
- Activité d'analyse des pratiques

Modalités pédagogiques Apports théoriques, projection de vidéo, ateliers d'expérimentation, support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation Pendant la formation en fin de session, il sera demandé à chaque participant, de répondre à un questionnaire à choix multiple à partir d'une vignette clinique, afin d'évaluer l'intégration et l'application de cette approche. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué après 4 mois d'activité grâce à un questionnaire en ligne.

Formatrices (1 ou 2 formatrice(s) selon le nombre de participants) : Judith BEAULIEU, Ergothérapeute, clinicienne au Centre de Réadaptation de Rivière-du-Loup, consultante pour le milieu scolaire, elle collabore également avec la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école ». Co-auteur d'ABC Boum +. Formatrice d'ABC Boum depuis 2003.

Charlotte RAMAJO, Ergothérapeute exerçant en France en libéral, co-auteur et formatrice d'ABC Boum +, ayant contribué à l'adaptation française du matériel. Coordinatrice du GEPPE (Groupe d'Échange des Pratiques Pédiatrique en Ergothérapie).

Natasha ROULEAU, Ergothérapeute, titulaire d'une maîtrise en science de l'éducation. Elle est l'auteur de la méthode d'enseignement ABC Boum! et co-auteur de sa nouvelle version, ABC boum +, co-fondatrice de la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école », professeur de clinique au programme d'ergothérapie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, collaboratrice à la chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant.



DATES ET MODALITÉS Formation de 3 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation. Une formation complémentaire, ouverte uniquement aux Ergothérapeutes, sur le traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture est proposée (cf. programme E05B).
21 HEURES Tarif non adhérents : **981 €* Tarif adhérents : 900 €* LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province** *Le prix de la formation comprend la fourniture d'une clé USB contenant le matériel didactique. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes, auxquels peuvent se joindre des collègues psychomotriciens et orthophonistes : devis sur demande.

RÉF. E05B
210008



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) : 3**

Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapeutique des stratégies participant au traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture chez des enfants présentant un trouble du développement : trouble développemental du langage (TDL), trouble développemental de la coordination (TDC), trouble d'apprentissage). C'est un bon complément à l'approche ABC Boum +. Les stratégies enseignées concernent les enfants âgés de 4 à 11 ans.

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les concepts en lien avec le contrôle postural et ses incidences sur l'efficacité des enfants lors de l'exécution des gestes d'écriture.
- Sélectionner le plus judicieusement possible les interventions de motricité fine lorsqu'il s'agit de rééducation de l'écriture manuelle, grâce à des données probantes.
- Mettre en place différents moyens d'intervention tant au niveau postural que moteur fin.

Contenu

- Théories contemporaines d'apprentissage moteur
- Complémentarité des approches top-down et bottom-up
- Définition des composantes motrices liées à la performance de l'écriture manuelle (données probantes)
- Observation et évaluation
- Expérimentation d'exercices
- Atelier de travail avec le ballon de thérapie
- Description des habiletés de motricité fine en lien avec l'écriture manuelle
- Manipulation « in hand » et travail du membre supérieur (atelier pratique et vidéo)
- Contrôle du crayon
- Banque d'activités
- Histoires de cas

Modalités pédagogiques

- Enseignement magistral
- Vidéo
- Ateliers d'expérimentation
- Support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

En fin de formation, il sera demandé à chaque participant, de répondre à un questionnaire à choix multiple à partir d'une vignette clinique. Il permettra d'évaluer l'intégration et l'application des connaissances théoriques et pratiques acquises. La formatrice commentera les réponses et proposera des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Natasha ROULEAU, Ergothérapeute, titulaire d'une maîtrise en science de l'éducation. Elle est l'auteure de la méthode d'enseignement ABC Boum! et co-auteure de sa nouvelle version, ABC boum +, co-fondatrice de la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école », professeur de clinique au programme d'ergothérapie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, collaboratrice à la chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant

ou

Judith BEAULIEU, Ergothérapeute, clinicienne au Centre de Réadaptation de Rivière-du-Loup, consultante pour le milieu scolaire, elle collabore également avec la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école ». Co-auteur d'ABC Boum +. Formatrice d'ABC Boum depuis 2003.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

14 HEURES

Tarif non adhérents : 578 €

Tarif adhérents : 498 €

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum 18
participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Lectures
préalables
d'articles sur
l'intégration
sensorielle et
questionnaire
préformation.

COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLOME D'ETAT
D'ERGOTHEPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :
1, 2 ET 4

Les dysfonctions visuelles et visuo-spatiales pénalisent l'enfant dans son engagement occupationnel, le limitant dans sa participation sociale, ses apprentissages et son autonomie. Différentes études sur la paralysie cérébrale, la prématurité, les troubles d'apprentissage, les troubles de l'acquisition de la coordination, les troubles du spectre de l'autisme, les troubles attentionnels, la basse vision, ainsi que dans différents syndromes, évoquent ces dysfonctions et leur impact sur les activités journalières. Cette formation permet de développer sa pratique réflexive afin de prendre en charge les dysfonctions des habiletés visuelles chez les enfants.

Objectifs pédagogiques

- Définir le fonctionnement de la vision, des habiletés neurovisuelles, visuo-perceptives et visuo-spatiales
- Évaluer les troubles neurovisuels, visuo-perceptifs et visuo-spatiaux de l'enfant et leurs répercussions dans la vie quotidienne et scolaire
- Construire un plan d'intervention rééducatif et compensatoire individualisé

Contenu

- Développement de la fonction visuelle chez l'enfant
- Déficiences visuelles : basse vision, accommodation, champ visuel, strabisme...compensation de déficits visuels
- Relation entre les systèmes vestibulaires et proprioceptifs et la fonction visuelle
- Déficiences neurovisuelles : troubles oculomoteurs, troubles visuo-perceptifs, troubles visuo-spatiaux
- Particularités de l'enfant paralysé cérébral
- Rééducation des troubles oculomoteurs, des troubles visuo-perceptifs, et visuo-spatiaux
- Définition, évaluation qualitatives et quantitatives, observations cliniques et pistes de rééducation de l'attention visuelle, mémoire visuelle, discrimination, praxie
- Impact dans la vie quotidienne et scolaire de l'enfant : posture, mouvement, lecture, écriture, mathématiques
- Moyens de compensation pour les différents aspects de la vie quotidienne et les apprentissages académiques

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Illustrations cliniques et vidéos
- Études de cas, pratique réflexive à partir de vidéos et situations spécifiques
- Expérimentation
- Questionnaires à Choix Multiples (QCM)
- Échanges et discussions à partir de documents à lire
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir différentes évaluations, des QCM, des études de cas sous forme de vignette clinique pendant la formation. Des travaux de groupe et analyses de pratique seront réalisés et présentés à l'ensemble des participants, sous la supervision d'une formatrice ergothérapeute afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué 4 mois après la formation, à l'aide d'un questionnaire informatisé.

Formatrices

Patricia SAN SEBASTIAN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE (ENTO Buenos Aires, 1994). Equivalence en France en 2004. Formée en thérapie neuro-développementale Bobath (Buenos Aires 1996, Brésil 1998, Etats Unis 1999). Certification USC Sensory Integration Continuing Education Certificate (100 contact hours), Madrid 2018. Pratique en ergothérapie pédiatrique en milieu libéral depuis 2018, après des expériences en institution avec des enfants cérébrolésés depuis 1995. Elle a des expériences enrichies par de nombreuses formations courtes ainsi que par différents stages aux États-Unis en 1999).

Florianne BERTHOLET, Ergothérapeute, Bachelor of Science HES-SO en ergothérapie – Lausanne 2001 ; DU en technique de rééducation du handicap visuel (Descartes Paris V 2007) ; CAS en intégration neuro-sensorielle (Suisse 2014), formatrice pour différents organismes de formation continue en Suisse. Pratique en ergothérapie pédiatrie en milieu libéral depuis 2010, après des expériences développées en milieu hospitalier, institutionnel, et enrichies par de nombreuses formations courtes.

Stéphanie BLANC, Orthoptiste, DU de Neuro-ophtalmologie (Faculté de la Pitié-Salpêtrière – Paris), Formatrice au DU de Compensation du handicap visuel (Faculté de médecine Paris V) et pour plusieurs organismes de formation continue.

Maria Pia BUCCI, Biologiste, Docteur en Neurosciences (Univ Paris VI), chercheur au CNRS (INSERM, Univ Paris VII). Avec l'équipe de recherche de l'hôpital pédiatrique Robert Debré à Paris, elle étudie les capacités visuelles, motrices et cognitives et leur interaction chez l'enfant sain et chez l'enfant avec des pathologies neuro-développementales. Auteur de nombreux articles scientifiques publiés dans des journaux à rayonnement international.



DATES ET MODALITÉS Formation de 4 jours consécutifs. Cette formation nécessite au minimum une demi-heure de lecture par soir pendant la formation. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

28 HEURES Tarif non adhérents : **1060 €** Tarif adhérents : **980 €**

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site, organisée en 4 jours consécutifs ou en 2 parties de 2 jours chacune, pour une équipe pluri-professionnelle incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

RÉF. E20
210010



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1, 3 ET 4

Compter est une fonction essentielle de la vie scolaire et de la vie sociale. Cette compétence intervient dans de nombreuses occupations : mesurer pour faire de la cuisine, estimer le temps pour ne pas être en retard à un rendez-vous, compter son argent pour acheter à manger, ...

L'ergothérapeute, dans l'accompagnement des enfants présentant des troubles d'apprentissage, est souvent confronté aux difficultés en mathématiques de l'enfant. En effet, les troubles sous jacents (visuo-spatiaux et praxiques) s'intriquent très fréquemment avec des troubles spécifiques du calcul. La connaissance de modèles théoriques neurocognitivistes permet aujourd'hui de mieux cerner la cognition arithmétique. Sur ces bases, une réflexion peut être menée sur le traitement du nombre et de la numération.

L'enfant dyspraxique est souvent en difficulté dès les premiers apprentissages.

L'évaluation spécifique des troubles des fonctions non-verbales et de la cognition mathématique avec des tests étalonnés et normés permet de situer l'enfant et de lui proposer une prise en charge spécifique et ciblée. Cette formation permet de mettre en œuvre un accompagnement pour des enfants rencontrant des difficultés dans les activités mathématiques.

Objectifs pédagogiques

> 1ère partie

- Maîtriser les bases de la connaissance des nombres.
- Utiliser des outils spécifiques de dépistage des troubles de la cognition arithmétique et de dyscalculie.
- Définir les axes de prises en charge.

> 2ème partie

- Analyser les pratiques en groupe sous la supervision des formatrices, en s'appuyant sur une grille d'analyse des pratiques, à partir de la présentation par chaque participant d'une vignette clinique avec passations et cotations de tests de dépistage des troubles de la cognition arithmétique et de dyscalculie réalisés pendant la période d'intersession.
- Proposer un plan d'intervention.

Contenu

> 1ère partie

Compréhension et analyse de la dyscalculie de l'enfant, ses causes et ses répercussions :

- Synthèse théorique dans le domaine numérique et sur ses troubles en regard des travaux menés en psychologie cognitive, en neuropsychologie du calcul.
- Actualisation des connaissances sur les concepts de nombre, de numération, de calcul.
- Présentation des batteries de tests disponibles et appropriation de ces outils d'évaluation.

Compréhension et analyse des troubles visuospatiaux et praxiques de l'enfant :

- Présentation succincte des tests spécifiques permettant de mieux cerner les troubles.
- Mise en place du matériel et des aides techniques efficaces pour suppléer les difficultés en lien avec le calcul.

> 2ème partie

- Présentation de vignettes cliniques préparées par les participants en intersession pour une analyse des pratiques avec grille d'analyse.
- Discussion, identification des données de littérature scientifique et professionnelle en rapport avec ces situations cliniques, analyse collective de l'intervention

et des problèmes rencontrés, approfondissements techniques, choix d'actions d'amélioration.

- Développement d'un savoir-faire dans l'intervention auprès d'enfants rencontrant des difficultés dans les activités mathématiques.
- Synthèse.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques avec supports multimédias
- Ateliers pratiques avec mises en situation de la passation des tests
- Travail personnel entre les deux parties : préparation d'une étude de cas à présenter
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de pratiquer les évaluations et de présenter une étude de cas lors de la deuxième partie de la formation afin d'analyser les pratiques d'évaluation et de rééducation. Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Cécilia GALBIATI, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en neuropédiatrie. Master Santé didactique professionnelle. Chargée d'enseignement en IFE.

Anne-Laurence MOREL, Ergothérapeute en neuropédiatrie, ayant participé à la formation de formateur de l'ANFE.

Capucine BOURGOIS HAMDJ, Ergothérapeute exerçant en pédiatrie, ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, rééducateur GEPALM (groupe d'étude sur la psychologie des activités logico mathématiques).



DATES ET MODALITÉS Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

35 HEURES Tarif non adhérents : **1100 €* Tarif adhérents : 1020 €***

LIEU : Paris 13 * Ce tarif n'inclut pas les tests d'évaluation (TEDI MATH et ZAREKI) mais leur acquisition est recommandée pour la pratique.



PUBLIC

Minimum 8 -
Maximum 16
participants.
Ergothérapeutes
ayant, de préférence,
une pratique d'une
année avec les
enfants

PRÉ-REQUIS

Lire préalablement
le livre « Troubles
de l'écriture
chez l'enfant –
Des modèles à
l'intervention »
(au minimum
chapitres 2, 4 et 8)
fourni par l'ANFE
à réception de
la convention de
formation signée
et préparer une
étude de cas selon
les consignes des
formatrices.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 3

L'écriture manuelle occupe une place centrale dans la scolarité de l'enfant et constitue, parallèlement à l'apprentissage de la lecture, un outil essentiel pour accéder aux connaissances, les organiser, et les restituer.

Les troubles qui apparaissent au cours de son apprentissage ont des répercussions multiples sur l'adaptation des enfants à l'école. Ces troubles, aux origines multiples, nécessitent une analyse approfondie des facteurs endogènes et exogènes impliqués. Une fois élucidée l'origine de ces troubles, les enfants peuvent bénéficier de rééducations spécifiques et individualisées. Au cours de cette formation, les Ergothérapeutes étudieront les mécanismes de l'écriture manuelle, des méthodes d'évaluation et de rééducation pour des enfants présentant des troubles de l'écriture.

Objectifs pédagogiques

- Différencier les différents stades du développement graphomoteur de l'enfant
- Hiérarchiser les différentes étapes d'apprentissage de l'écriture
- Identifier les moyens d'enseignement pertinents et basés sur les preuves scientifiques
- Evaluer la qualité et la vitesse d'écriture
- Déterminer les difficultés d'acquisition de l'écriture
- Administrer les bilans suivants : BHK, BHK-ado, Test des manipulations dans la main (TMDM), Test of Visual-Motor Integration-6 (VMI)
- Interpréter les bilans
- Différencier les facteurs endogènes (dysgraphie, dyslexie, retard du développement, ...) et les facteurs exogènes influençant la vitesse et la qualité de l'écriture manuelle
- Définir des moyens de rééducation en fonction des facteurs perturbant l'écriture
- Construire un plan de traitement

Contenu

Le contenu de la formation se basera sur la lecture préalable du livre « Albaret, J.-M., Kaiser, M.-L., Soppelsa, R. (2013) *Troubles de l'écriture chez l'enfant – Des modèles à l'intervention* (au minimum chapitres 2, 4 et 8). Bruxelles : De Boeck ».

Présentation d'autres éléments théoriques et pratiques :

- Caractéristiques de l'écriture dans différents troubles du développement tels que le trouble de l'acquisition de la coordination ou dyspraxie, le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la déficience intellectuelle, les troubles spécifiques du langage
- Principes d'enseignement de l'écriture
- Moyens de rééducation spécifiques en fonction des troubles de l'écriture ou de la dysgraphie
- Importance d'une pratique basée sur les preuves scientifiques ou pratique probante.

Modalités pédagogiques

- Partage sur la lecture préalable et implications pour la pratique
- Alternance entre cours avec présentation Power Point, présentation de cas, vidéos, et ateliers pratiques : BHK, VMI, TIMH/TMDM
- Etudes de cas afin de développer la démarche clinique
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Grâce aux études de cas et ateliers pratiques, les participants développeront leur démarche clinique et seront guidés par les recommandations des formatrices. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices*

Valentine PERRELET, Ergothérapeute en pédiatrie au CHUV de Lausanne (Suisse).

Caroline ANDRE-CARRASCO, Ergothérapeute en pédiatrie au CHUV de Lausanne (Suisse) depuis 2010. Elle a participé à rédiger deux articles en lien avec l'écriture dans le journal de l'ASE et mène actuellement une étude sur la validation d'un test de manipulation dans la main (TMDM).

*Ces formatrices ont été formées par **Marie-Laure Kaiser**, conceptrice du programme, Ergothérapeute. Enseignante en formation initiale et formation continue. Titulaire d'une Licence en sciences de l'Education, Doctorat en psychologie et Sciences du mouvement, post-doctorat sur l'influence des troubles de l'attention sur la motricité.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

20 HEURES

Tarif non adhérents : 831 €*
Tarif adhérents : 750 €*
LIEU : Paris 13 *Coût incluant le prix du livre « Albaret J.-M., Kaiser M.-L., Soppelsa R. (2013) *Troubles de l'écriture chez l'enfant – Des modèles à l'intervention*. Bruxelles : De Boeck », ce coût peut être déduit sur demande écrite si le stagiaire ou son service le possède déjà. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

RÉF. E31
210012



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes
exerçant en
pédiatrie.

PRÉ-REQUIS

Questionnaire
préformation.

COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :
1, 2 ET 3

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles Neuro-Développementaux (TND) 2018-2022 propose d'intervenir précocement auprès des enfants présentant des différences de développement afin de limiter le sur-handicap notamment en mettant en place une plateforme d'intervention et de coordinations Autisme TND (décret 28 décembre 2018) et en organisant des bilans complémentaires par les professionnels libéraux pour confirmer le diagnostic. Actuellement, hormis au sein des CAMSP, les ergothérapeutes sont peu repérés comme acteurs de l'intervention précoce, notamment sur le secteur libéral. Dans le cadre de la mise en place des forfaits d'intervention précoce pour l'ergothérapie, cette formation vise à développer les pratiques en intervention précoce auprès des jeunes enfants (de 0 à 7 ans) à risque et repérés avec des troubles du neuro-développement, afin de répondre à leurs besoins, à ceux de leurs parents et de leur entourage.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les TND : signes précoces, trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle, DYS, TDAH, épilepsie, TSA...
- Concevoir une démarche d'intervention : de l'évaluation à l'accompagnement
- Accompagner l'enfant et ses parents dans les occupations

Contenu

- Apports théoriques sur les TND
- Parcours de soins des enfants avec signes TND, niveau 1, 2, 3 ; plateformes, CAMSP, partenaires
- Se repérer en tant que professionnel dans ce parcours
- Répertoire occupationnel de l'enfant de 0 à 7 ans
- Outils disponibles
- Activités à développer en lien avec l'objectif thérapeutique

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Powerpoint
- Vidéo
- Formation-action à partir d'études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes selon un questionnaire préformation.
- Évaluation des acquis : les participants devront envoyer aux formatrices une étude de cas, 1 mois avant la seconde partie de la formation. Les études de cas seront analysées en groupe avec l'aide des formatrices, et des axes d'amélioration seront identifiés.
- Questionnaire de fin de formation.
- Évaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

Formatrices exerçant en libéral, en SESSAD et en CAMPS..., intervenant en co-animation ou seule, selon le lieu, le nombre de participants et le type de structure

Cécilia GALBIATI, Ergothérapeute ayant suivi la formation de Formateur occasionnel de l'ANFE, MASTER SANTE didactique professionnelle, ayant suivi la formation de Formateur Occasionnel ANFE, spécialisée en développement de l'enfant et en paralysie cérébrale. Exerce en neuropédiatrie, chargée de cours en IFE.

Chantal BOUTRUCHE, Ergothérapeute, pratique en ergothérapie pédiatrique depuis 1979, spécialisée en développement de l'enfant et en paralysie cérébrale (1981), licence des sciences de l'éducation (1997), formatrice en formation continue (1994). Exerce en CAMSP et libéral à Chambéry.

Virginie VAGNY, Ergothérapeute en CAMSP pendant 11 ans, chef de service en CAMSP depuis 2019. Experte auprès de la HAS (repérage suivi enfants vulnérables).

Pauline DANTIN, Ergothérapeute en libéral, formation de Formateur Occasionnel ANFE en cours, spécialisée en développement de l'enfant. Formée en intégration sensorielle, MCRO, Approche CO-OP, Intervention auprès d'enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours, répartis en 2 parties de 2 jours puis 1 jour. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

21 HEURES

Tarif non adhérents : **981 €** Tarif adhérents : **900 €**

LIEU : Paris 13

Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du Both Hands Assessment (BoHA)



FORMATION DISPENSÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE SIMULTANÉMENT EN FRANÇAIS
FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB

BoHA

RÉF. E30
210013



PUBLIC

Minimum 12 - maximum 22 participants. Ergothérapeutes. Cette formation est indépendante des formations au AHA (E11, E25, E11B). Les ergothérapeutes ayant obtenu le certificat AHA doivent suivre la totalité de cette formation E30 et la procédure de certification pour obtenir le certificat BoHA.

PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité par email à lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français.

COMPÉTENCE VISÉE RELATIVE AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1

Le BoHA (Both Hands Assessment) procure de nouvelles perspectives pour l'évaluation de la fonction manuelle des enfants qui présentent une Paralyse Cérébrale bilatérale. Le BoHA est issu du développement du Assisting Hand Assessment (AHA), qui est connu et utilisé pour les enfants présentant une paralysie cérébrale unilatérale, depuis une quinzaine d'années. Le BoHA est un test standardisé avec des critères de référence, conçu pour les enfants présentant une paralysie cérébrale bilatérale de type spastique, dyskinétique ou ataxique, et une fonction manuelle correspondant aux niveaux I à III sur la MACS (Manual Ability Classification System). Le BoHA mesure et décrit l'efficacité avec laquelle les enfants qui présentent une atteinte bilatérale utilisent leurs deux mains ensemble dans la réalisation des activités bimanuelles, et quantifie également une éventuelle asymétrie entre les mains. Le score du BoHA est établi par l'observation d'une vidéo de 15-20 minutes montrant une activité ludique semi-structurée nécessitant l'utilisation bimanuelle. Sur cette session de jeu filmée, le BoHA est coté au travers de 16 items cotés sur une échelle à 4 points. 11 items sont cotés pour chaque main séparément (items unimanuels), alors que pour les 5 items bimanuels, un score commun est attribué pour les deux mains. L'évaluation de la validité interne de l'échelle du BoHA, ainsi que des différents aspects de sa fiabilité, a été effectuée en utilisant le modèle de l'analyse de la mesure de Rasch (Elvrum et al. 2018). Cette formation permet de mesurer et décrire l'efficacité avec laquelle les enfants, présentant une atteinte bilatérale, utilisent leurs deux mains ensemble dans la réalisation des activités bimanuelles.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les modalités de la mise en place, du déroulement et de l'enregistrement vidéographique d'une session de BoHA
- Faire une cotation fiable selon les critères du manuel
- Interpréter et communiquer les résultats du test BoHA

Contenu

Cette formation propose la version 1.1 du BoHA et se déroule en deux parties :

> 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Information à propos du concept du test, de sa construction, de la procédure de passation
- Entraînement à la cotation à partir de vidéos. Un manuel contenant la description détaillée des critères de cotation ainsi qu'une grille de cotation informatisée sont fournis lors de cette formation.

> 2ème partie : Formation individuelle en distanciel

Suite à la formation collective, chaque participant devra individuellement obtenir une « certification » en distanciel (cf. modalités d'évaluation et de certification). Pour aller au bout de la procédure de certification, il est indispensable de disposer du kit AHA pour les 18 mois-12 ans, qui contient des jouets spécifiques.

Modalités pédagogiques

- Présentations théoriques.
- Familiarisation avec le manuel de passation, la situation de test et les critères de cotation.
- Exercices pratiques d'évaluation d'une variété de cas cliniques (âges différents, capacités différentes).
- Accès internet et courriel pour la procédure de certification.
- Références bibliographiques et support pédagogique

Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter 5 évaluations de cas cliniques : 3 vidéos de cas seront fournies via

une plateforme web à l'issue de la formation collective et devront être scorées, puis 2 sessions de BoHA devront être fournies par le participant. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. La procédure de certification devra être réalisée en trois mois. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Lena Krumlinde-Sundholm, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), OT, PhD, Associate Professor. Lena est chercheur au Karolinska Institutet à Stockholm, en Suède, et a une grande expérience en ergothérapie. Elle a développé le AHA et est associée au perfectionnement du AHA.

Britt-Marie Zethraeus, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), Reg OT, MSc, Karolinska Institutet, Stockholm. Britt-Marie a travaillé avec des enfants avec toutes sortes de handicaps dans le service de réadaptation à Stockholm pendant de nombreuses années. Elle travaille actuellement en tant qu'assistante de recherche pour Ann-Christin Eliasson. Britt-Marie a collaboré avec Lena Krumlinde-Sundholm pour le développement et la validation du BoHA.

Co-animation et traduction assurée par **Rachel Bard-Pondarré**, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues, Croix-Rouge Française, depuis une vingtaine d'années. Son expérience en pédiatrie s'enrichit de travaux de recherches cliniques et d'enseignement. Elle a activement participé à l'implémentation du AHA en France et elle est formatrice pour le AHA.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 5 jours en deux parties, dont 3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans* : 1510 €

Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans (adolescents)* : 1210 €

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans et kit AHA 12-18 ans (adolescents)* : 1710 €

Tarif unique sans kit AHA (si l'établissement le possède déjà)* : 1010 €

LIEU : Lyon (69) *L'un des kits, à choisir en fonction de la population à évaluer, est indispensable pour aller au bout de la procédure de certification. Ces kits ne pourront pas être vendus séparément par l'ANFE (fournisseur suédois). Les tarifs incluent le suivi à distance et les droits d'auteur.

Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE)
64 rue Nationale CS 41362 75214 Paris cedex 13
Service formation continue (SFC)
Tél : 01 45 84 33 21 ou Email : sfc.secretariat@anfe.fr
Inscriptions, programmes et dates : www.anfe.fr
Déclaration d'activité de l'organisme de formation enregistrée sous le n° 11754874075 auprès du Préfet de région Île-de-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
N° Siret : 30906505000077 - APE : 8559A
ODPC 1368 - DATADOCK 0026657

RÉF. E 25
210014

FORMATION DISPENSÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE SIMULTANÉMENT
EN FRANÇAIS - FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



PUBLIC

Minimum 7 -
Maximum
22 participants.
Ergothérapeutes.
Cette formation est indépendante de la formation au AHA 18-18 (formation E11). Les ergothérapeutes ayant obtenu le certificat AHA 18-18 doivent suivre la totalité de cette formation E25 et la procédure de certification pour obtenir le certificat Mini AHA.

PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité par email à lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1

Le Mini-AHA est un nouvel outil permettant de mesurer et décrire comment les enfants de 8 à 18 mois, qui présentent une paralysie cérébrale unilatérale, utilisent leur main atteinte dans une situation de jeu nécessitant des actions bimanuelles. Développé grâce au modèle de Rasch, il permet d'obtenir un score total sur une échelle intervallaire, et une hiérarchie concernant le niveau de difficulté des items. Le Mini-AHA donne donc de précieuses informations pour la prise en charge thérapeutique de ces enfants. Le Mini-AHA implique de filmer une session de jeu qui utilise des jouets soigneusement sélectionnés pour provoquer des interactions bimanuelles. L'analyse de la vidéo est effectuée a posteriori, et vingt actions, relatives aux objets, effectuées ou non par la main assistante sont ensuite cotées sur une échelle à 4 points. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique professionnelle le Mini-AHA en vue de définir des axes de prise en charge thérapeutique de bébés présentant une paralysie cérébrale unilatérale.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le construit du Mini-AHA
- Faire passer un Mini-AHA
- Attribuer des scores fiables selon les critères du manuel
- Interpréter et communiquer les résultats du test
- Décrire les premières preuves psychométriques de la validité du Mini-AHA

Contenu

La formation prépare à une utilisation fiable du Mini-AHA version 1.1, et se déroule en deux parties :

> 1ère partie - Formation collective en présentiel

- Familiarisation avec les concepts soutenant le Mini-AHA
- Apprentissage des procédures du test incluant la session de jeu et les items du test : sélection des jouets appropriés pour une session de jeu de Mini-AHA, installation de la caméra et procédure d'enregistrement vidéo
- Conduite d'une session de jeu en utilisant les jouets de façon à provoquer le jeu bimanuel des jeunes enfants
- Pratique de la cotation du test. Le manuel du Mini-AHA comprend les critères de cotation détaillés et la grille de cotation est informatisée.

Suite à cette étape, les participants devront créer leur propre kit de Mini-AHA.

> 2ème partie - Formation individuelle en distanciel

(cf. modalités d'évaluation et de certification)
Cotation de six cas : quatre cas seront fournis en vidéos, via une plateforme web, à l'issue de la formation collective, et deux sessions de jeu de Mini-AHA devront être réalisées ensuite par chaque participant, avec le kit de Mini-AHA que chacun se sera constitué.

Un feedback personnalisé sera donné par la formatrice sur la fiabilité des cotations réalisées et sur les jouets sélectionnés.

La procédure de certification complète devrait être complétée en trois mois.

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du nouveau concept de « main assistante ».
- Prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation
- Exercices pratiques d'évaluation d'enfants avec différentes atteintes et différents niveaux fonctionnels.

- Accès internet et courriel pour le suivi de la procédure de certification
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter six évaluations de cas cliniques : quatre vidéos de cas seront fournies, via une plateforme web, à l'issue de la formation collective, et devront être scorées, et deux cas devront être fournis par le participant, qui devra donc pouvoir utiliser un kit Mini-AHA créé selon les instructions délivrées. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Lena KRUMLINDE-SUNDHOLM (anglophone), Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), OT, PhD, Associate Professor. Lena est Chercheur au Karolinska Institut à Stockholm, en Suède, et a une grande expérience professionnelle en ergothérapie. Parmi ses nombreux travaux, elle a développé le AHA et est associée au perfectionnement des différentes versions du AHA.

Co-animation et traduction en français assurées par Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues, à Lyon, depuis une vingtaine d'années. Son expérience en pédiatrie s'enrichit de travaux de recherches cliniques et d'enseignement. Elle a activement participé à l'implémentation du AHA en France et est formatrice pour le AHA.

Formation réalisée en étroite collaboration avec Susan GREAVES (anglophone), OT, PhD, Dr, Ergothérapeute au Royal Children Hospital de Melbourne, en Australie. Elle a une grande expérience professionnelle en pédiatrie, principalement avec des enfants présentant une paralysie cérébrale. Son travail de doctorat a été la base du développement du Mini-AHA.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte de 4 jours en 2 parties, dont 2 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

14 EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE

Tarif non adhérents : 1080 €* Tarif adhérents : 1000 €*

LIEU : Lyon 69 *Tarif incluant la fourniture du manuel et de la grille de cotation informatisée du Mini-AHA version 1.1, le suivi à distance et les droits d'auteur.

Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du AHA 18-18: Assisting Hand Assessment pour les enfants et adolescents de 18 mois à 18 ans - Module 1 / 2

PERSPECTIVES ACTUELLES POUR L'ÉVALUATION DE LA FONCTION MANUELLE DES ENFANTS PRÉSENTANT UNE ATTEINTE UNILATÉRALE.
FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



RÉF. E11
210015



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 22
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité par email à lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français. Une journée de mise à jour et de perfectionnement est proposée après un temps de mise en application : cf. programme E11B.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :

Le AHA (Assisting Hand Assessment, ou Evaluation de la main assistante) est un instrument développé grâce au modèle de Rasch, afin de mesurer et décrire l'efficacité avec laquelle un enfant qui a une atteinte unilatérale utilise sa main atteinte (la main assistante) lors des activités bimanuelles. La passation du AHA est une session de jeu semi-structurée de 10 à 15 mn, autour d'un jeu spécifique ou autour d'une activité standardisée nécessitant une utilisation bimanuelle. On peut parler d'une évaluation semi-écologique, c'est-à-dire que ce bilan mesure l'utilisation réelle du membre supérieur atteint, et non les capacités en situation de test, ce qui en fait toute sa spécificité et son intérêt. La cotation du AHA se fait ensuite d'après l'enregistrement vidéo selon un protocole précis, à partir de l'observation de la réalisation des tâches pendant le jeu ou l'activité. Le bilan AHA contient 20 items cotés sur une échelle de 4 points.

Le AHA est un test standardisé, surtout destiné aux enfants atteints d'hémiplégie ou de paralysie du plexus brachial, validé pour les enfants de 18 mois à 18 ans. Selon l'âge de l'enfant, l'observation de l'utilisation réelle du membre supérieur atteint se fait au travers d'une session de jeu libre, d'une session avec un plateau de jeu, ou au travers d'une activité fonctionnelle standardisée. Différentes études ont apporté la preuve de la validité et de la reproductibilité du AHA (Krumlinde-Sundholm et al. 2007, Louwers et al. 2016 et 2017). Le AHA a été utilisé comme outil principal pour mesurer l'efficacité de la thérapie contrainte chez de jeunes enfants (Eliasson et al. 2005) et est aujourd'hui devenu incontournable dans les travaux de recherche s'intéressant aux enfants hémiplégiques. Le AHA a d'ailleurs permis d'étudier le développement longitudinal de la fonction manuelle chez ces enfants (Holmfur et al. 2009, Nordstrand et al. 2016). Pour plus d'informations, voir le site www.ahanetwork.se. Cette formation permet de mesurer et décrire, grâce à l'AHA 18-18, l'efficacité avec laquelle un enfant qui a une atteinte unilatérale utilise sa main atteinte lors des activités bi-manuelles.

Objectifs pédagogiques

- Lors d'une session de AHA (session de jeu ou tâche fonctionnelle standardisée), faire une cotation reproductible selon les critères du manuel
- Interpréter les résultats du AHA
- Communiquer les résultats du AHA

Contenu La formation propose le AHA Version 5.0.

> 1ère partie - Formation collective en présentiel

- L'élaboration du test
- La procédure de passation du test
- L'entraînement à la cotation à partir de vidéos d'enfants et d'adolescents

Un manuel contenant la description détaillée des critères de cotation et une grille de cotation informatisée sont fournis à chaque participant.

> 2ème partie - Formation individuelle en distanciel

Suite à la formation collective, chaque participant devra individuellement obtenir une « certification » en distanciel (cf modalités d'évaluation des pratiques et de certification). Pour aller au bout de la procédure de certification, il est indispensable de disposer du kit de AHA pour les 18 mois-12 ans, qui contient des jouets spécifiques, et/ou du jeu pour les adolescents (Kit AHA pour adolescents 12-18 ans: Go with the Floe).

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du nouveau concept de « main assistante »
- Prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation
- Exercices pratiques d'évaluation d'enfants d'âges différents, présentant différentes atteintes et différents niveaux de capacité
- Accès internet et courriel
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter six évaluations de cas cliniques : quatre vidéos de cas seront fournies via

une plateforme web à l'issue de la formation collective et devront être scorées, et deux cas devront être fournis par le participant. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de DPC et l'attestation de fin de formation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

Formatrices

Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute depuis une vingtaine d'années en neuro-orthopédie pédiatrique au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues-Croix Rouge française. Anime différentes formations concernant des outils d'évaluation, ainsi que l'approche neuro-orthopédique du membre supérieur, incluant l'utilisation thérapeutique de la toxine botulinique. Participe à différents travaux de recherche clinique et de développement d'outils. Co-formatrice pour le AHA en France depuis 2008.

Ellen ROMEIN, Ergothérapeute, Master es sciences en ergothérapie, exerce en libéral en tant que formatrice dans le cadre de cours de certification pour différents sujets, comme la MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel), la thérapie centrée sur la personne et le AHA en Europe. Développe une évaluation pour la pédiatrie en Allemagne depuis 2007 en coopération avec le Prof. Dr. Kraus et a développé une évaluation pour les enfants en état pauci-relationnel. A exercé pendant quinze ans en Hollande, quinze ans en Allemagne, puis en France depuis 2007. (www.ergo-ellenromein.com)

En étroite collaboration avec Lena Krumlinde-Sundholm, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), Ergothérapeute et Chercheur à l'institut Karolinska de Stockholm. PhD-degree en neurologie pédiatrique, travaux de recherche, participation au développement du AHA.



DATES ET MODALITÉS : Formation mixte de 5 jours en 2 parties, dont 3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans* : 1510 €

Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans (adolescents)* : 1210 €

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans et kit AHA 12-18 ans (adolescents)* : 1710 €

Tarif unique sans kit AHA (uniquement si l'établissement le possède déjà)* : 1010 €

LIEU : Lyon 69 * L'un des kits, à choisir en fonction de la population à évaluer, est indispensable pour aller au bout de la procédure de certification. Ces kits ne pourront pas être vendus séparément par l'ANFE (fournisseur suédois). Les tarifs incluent le suivi à distance et les droits d'auteur. Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

**RÉF. E11B
210016**

FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes
ayant suivi la
formation « E11
/ FORMATION
CERTIFIANTE POUR
LA PASSATION ET
L'INTERPRÉTATION
DU AHA » ainsi
que la procédure
de certification
ou souhaitant
poursuivre la
procédure de
certification après
une interruption
avant la validation
finale (congé
maternité,
changement
de travail, etc).

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le Module
1 (programme E11).

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU 5
JUILLET 2010) :**
1, 7

La version 4.4 du AHA, validée pour les 18 mois-12 ans est remplacée par le Kids-AHA version 5, validé pour les 18 mois-18 ans. Cette version 5 ne comporte plus que 20 items, dont certains ont été redéfinis, pour améliorer encore la fiabilité de l'évaluation. D'autre part, il existe un nouveau plateau de jeu pour les adolescents. Cette formation permet d'approfondir sa pratique du AHA 18-18 en échangeant sur les difficultés rencontrées lors de la passation et de la cotation du AHA.

Objectifs pédagogiques

- Vérifier sa pertinence dans la cotation du AHA
- Utiliser les nouveaux items de la version 5.0
- Utiliser la nouvelle modalité de passation pour les adolescents
- Utiliser les résultats du AHA pour planifier un traitement

Contenu

- Révision des critères de cotation, avec mise à jour sur les 20 items de la version 5.0
- Révision des modalités de passation du AHA entre 18 mois et 18 ans, avec les nouvelles possibilités pour les adolescents
- Mise en pratique commune et interactive sur des cotations d'enfants, et discussion autour des résultats
- Utilisation et interprétation des différentes expressions des résultats au AHA : score total, score en pourcentage, logits, Unités-AHA.
 - Quel changement peut être considéré comme un « réel » changement ?
 - Qu'est-ce qu'une main assistante utile ? Qu'est-ce qui définit la fonction de la main assistante pour des enfants de différents niveaux de capacité ?
 - Comment utiliser le résultat au AHA pour élaborer un plan de traitement ?
 - Comment rapporter les résultats au AHA individuellement ?
- Les projets de recherche en cours relatifs au AHA

Modalités pédagogiques

- Présentations théoriques
- Études de cas sur vidéos
- Discussions
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Le suivi s'effectuera pendant la formation, après les séquences théoriques et de révision des critères de cotation, avec feedback des formatrices en direct sur les cotations effectuées par les participants. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute depuis une vingtaine d'années en neuro-orthopédie pédiatrique au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues-Croix Rouge française. Anime différentes formations concernant des outils d'évaluation, ainsi que l'approche neuro-orthopédique du membre supérieur, incluant l'utilisation thérapeutique de la toxine botulinique. Participe à différents travaux de recherche clinique et de développement d'outils. Co-formatrice pour le AHA en France depuis 2008.

Ellen ROMEIN, Ergothérapeute, Master es sciences en ergothérapie, exerce en tant que formatrice dans le cadre de cours de certification pour différents sujets, comme la MCRO (Modèle canadien de la performance occupationnelle), la thérapie centrée sur la personne et le AHA en Europe. Développe une évaluation pour la pédiatrie en Allemagne depuis 2007 en coopération avec le Prof. Dr. Kraus et a développé une évaluation pour les enfants en état pauci-relationnel. A exercé pendant quinze ans dans une clinique pédiatrique en Allemagne et, auparavant, quinze ans en Hollande et vit en France depuis 2007. (www.klientenzentrierte-ergotherapie.com)

En étroite collaboration avec : **Lena KRUMLINDE-SUNDHOLM**, Formatrice de HANDFAST AB (www.ahanetwork.se), Ergothérapeute et chercheur à l'institut Karolinska de Stockholm. PhD-degree en neurologie pédiatrique, travaux de recherche, participation au développement du AHA. Toutes les formations au AHA sont supervisées par l'organisme Handfast, de Stockholm.



DATES ET MODALITÉS

Formation d'une journée. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

7 HEURES

Tarif unique sans kit AHA 12-18 ans : 510 €
Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans : 640 €*
LIEU : Lyon 69

*Tarif incluant l'acquisition du kit AHA 12-18 ans. Le tarif sans kit AHA 12-18 ans peut être appliqué sur demande écrite. Ce kit n'est recommandé qu'aux ergothérapeutes travaillant avec des adolescents, il peut également être acquis directement auprès de Handfast (fournisseur suédois).



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Il est recommandé de réviser au préalable quelques notions d'anatomie du membre supérieur.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1 ET 4

Afin de faciliter l'activité de l'enfant cérébro-lésé, l'Ergothérapeute développera, grâce à cette approche neuro-orthopédique, l'expertise nécessaire pour évaluer le membre supérieur, orienter et mettre en œuvre la prise en charge de d'enfants cérébro-lésés présentant une atteinte du membre supérieur.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les bases théoriques du fonctionnement neuro-moteur du membre supérieur
- Identifier les différents schémas pathologiques et les implications musculaires dans les altérations de la fonction manuelle
- Connaître et utiliser les outils d'évaluation de la fonction manuelle de l'enfant cérébro-lésé
- Analyser les résultats des évaluations
- Proposer une orientation thérapeutique en adéquation avec l'analyse de l'évaluation

Contenu

- > **1ère partie : Formation collective en présentiel**
- Rappels théoriques sur les troubles neuro-moteurs chez l'enfant cérébro-lésé
- Rappels anatomiques et biomécaniques sur le membre supérieur
- Bilan clinique du membre supérieur : démarche, principes, contenu, compte-rendu
- Présentations détaillées des schémas moteurs pathologiques et des différentes implications musculaires : description, analyse rapide de vidéos
- Présentation des différents outils d'évaluation validés pour l'évaluation de la fonction manuelle de l'enfant cérébro-lésé
- Utilisation pratique des outils d'évaluation de la fonction manuelle, et notamment du test de Melbourne, avec appropriation du manuel de passation, exercices pratiques de cotation de vidéos, analyse des résultats, discussion
- Rôle de l'ergothérapeute dans l'orientation thérapeutique
- Présentation des méthodes spécifiques de rééducation à partir de données de la littérature et d'expériences pratiques (thérapie neuro-développementale, méthode HABIT, thérapie induite par la contrainte, approche visuo-motrice...)
- Appareillage du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé : principes et moyens
- Apport de la toxine botulique dans le traitement du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé : participation de l'Ergothérapeute aux préconisations de sites d'injection, évaluation des résultats du traitement.
- Préparation des projets d'intervention chirurgicale pour le membre supérieur, et prise en charge associée.

> **2ème partie : Travail individuel post-formation obligatoire conditionnant la délivrance de l'attestation de fin de formation et de l'attestation de DPC (travail personnel estimé à 7 heures)**

cf. modalités d'évaluations

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et références bibliographiques
- Présentation de cas cliniques
- Supports diapos et vidéos
- Études de cas proposées par la formatrice
- Entraînement pratique à la passation et à l'interprétation de bilans
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant d'envoyer une étude de cas réalisée suite à la formation, présentant les résultats d'évaluations et une orientation thérapeutique en adéquation avec l'analyse de l'évaluation. Ce travail devra être réalisé dans un délai de 3 mois. Une analyse de ces productions individuelles (études de cas) sera réalisée par la formatrice, qui fera un feedback sur la forme et le fond, ce qui permettra de déterminer avec chaque participant des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Rachel BARD-PONDARRE, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues – Croix Rouge française ; exerce depuis 20 ans en pratique de neuro-orthopédie auprès d'une clientèle majoritairement pédiatrique ; participe à des travaux de recherche clinique et de développement d'outils en lien direct avec sa pratique. Co-formatrice pour les formations certifiantes à la passation du Assisting Hand Assessment, Mini-Assisting Hand Assessment, et Both Hands Assessment. Co-formatrice pour la méthodologie de Goal Attainment Scaling.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

21 HEURES EN PRÉSENTIEL + TRAVAIL POST-FORMATION

Tarif non adhérents : 828 €

Tarif adhérents : 750 €

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

Rééducation et prise en charge sensori-motrice « GLOBALE » du bébé « à risques » et du jeune enfant (0-3 ans) ayant un retard psychomoteur

**RÉF. E13
210018**



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum
12 participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité à apporter dans la mesure de la faisabilité, une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou une partie d'une séance de traitement. Cette vidéo sera utilisée uniquement pour analyser les pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2 ET 3

Cette formation vous permettra de prendre en charge des enfants de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur, en vous appuyant sur des modèles de pratiques reconnus (Moulis, Bobath, Bullinger, Ayres, etc.) ayant fait l'objet d'écrits scientifiques.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes séquences du développement sensori-moteur et les premières conduites instrumentales.
- Repérer les troubles ou déviations du « bébé à risques ».
- Comprendre et analyser les conséquences de diverses déviations et de diverses pathologies (retard de développement, tonus bas, trisomie, achondroplasie, prématurité, troubles neurologiques, etc...).
- Évaluer et interpréter les risques et conséquences sur les coordinations complexes, les activités et les apprentissages futurs.
- Établir un plan de traitement en hiérarchisant les objectifs.
- Intégrer la prise en charge dans une perspective de vie quotidienne en utilisant des techniques spécifiques à travers des relais humains, matériels ou environnementaux.

Contenu

> Cours théoriques :

- Références neuro-développementales :
 - Généralité en anatomie et physiologie du système nerveux central, ainsi que des organes de perception ; biomécanique humaine, mouvements et structure de l'espace environnemental ; fondation du développement sensori-moteur ; étapes du développement moteur et sensoriel normal ; fonctions instrumentales et outils d'exploration (bouche, yeux, mains et pieds) et acquisition de coordinations plus complexes.
 - Étapes et évolution du développement des fonctions de la main.
 - Conséquences d'une déviance du développement d'un bébé « à risque ».
- Définition et étiologie : identification des troubles consécutifs à diverses pathologies, répercussion sur le développement de coordination, cognitif, affectif et social, conséquences des troubles dans la vie quotidienne.
- Bilan axé sur le potentiel du bébé et sur les risques consécutifs au retard.
- Principes de la prise en charge ; traitement

> Cours pratiques :

- Évaluation :
 - Analyse pratique de la position, de la posture, des séquences du développement normal, des séquences d'acquisition de coordinations plus complexes.
 - Analyse des fonctions sensorielles, des outils d'exploration et leurs dysfonctionnements.
 - Observations et analyses des conséquences dans la vie quotidienne (retournements, déplacements, praxies, représentations mentales, repas, habillage, portage).
 - Observation et bilan du bébé « à risques » et du jeune enfant ayant des dysfonctionnements : les troubles de la position, du mouvement avec les conséquences dans le quotidien.
 - Évolution des schèmes moteurs des « bébés à risques ».
- Traitement :
 - Utilisation de techniques spécifiques pour guider et faciliter l'acquisition de séquences de développement, l'acquisition de postures stables et dynamiques.

- Utilisation de moyens spécifiques pour organiser l'environnement et la dynamique spatiale de l'activité afin d'améliorer le potentiel de l'enfant.
- Relais humains et matériels :
 - Intégration de ces techniques dans les actes de la vie quotidienne (portage, change, repas, habillage, installations, etc...).
 - Intégration de ces techniques dans les installations et aides techniques dynamiques, des relais pour prévenir les risques orthopédiques ou pour favoriser le développement d'une posture stable et dynamique.
 - Aménagement de l'environnement pour faciliter les liens, les apprentissages.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Mise en application du modèle de pratique sous forme :
 - de pratique entre stagiaires avec analyse des pratiques
 - d'études de cas

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou au moins une partie d'une séance de traitement. A partir de la vidéo et des retours du participant, une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe, guidée par le formateur afin d'identifier des axes d'amélioration. Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de pratique entre participants et d'études de cas. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Laurent VUILLEUMIER, (pour les formations sur Paris à l'ANFE et sur site pluridisciplinaires), Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.

ou
Céline PERROT (pour les formations sur site pluridisciplinaires), Masseuse-Kinésithérapeute en libéral, avec une activité à dominante pédiatrique auprès de nourrissons et enfants présentant des troubles du neuro-développement, orthopédiques, respiratoires, neuromusculaires. DU prise en charge précoce et pluridisciplinaire du nouveau-né « vulnérable » (Toulouse 2015-2016). Formée au bilan sensori-moteur d'André Bullinger et, par Blandine Moulis, au repérage et à la prise en charge sensorimotrice du bébé, de l'enfant et de l'adolescent présentant un Trouble du Neuro Développement.



Rééducation et prise en charge sensori-motrice « GLOBALE » de l'enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale »

RÉF. E14
210019



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants.
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité à apporter dans la mesure de la faisabilité, une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale » ou une partie d'une séance de traitement. Cette vidéo sera utilisée uniquement pour analyser les pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2 ET 3

Cette formation vous permettra de développer une prise en charge sensori-motrice globale de l'enfant de 4 ans et plus, ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale », en vous appuyant sur des modèles de pratiques reconnus (Moulis, Bobath, Bullinger, etc.) ayant fait l'objet d'écrits scientifiques.

Objectifs pédagogiques

- Connaître de manière spécifique le développement sensori-moteur, les séquences de développement, les premières conduites instrumentales.
- Identifier, comprendre et analyser les conséquences de paralysies cérébrales.
- Établir un plan de traitement en hiérarchisant les objectifs.
- Prévenir les conséquences liées au « développement » de la pathologie.
- S'appuyer sur des techniques spécifiques d'inhibition de la position « pathologique », de facilitation, de stimulation sensorielle de la posture et du mouvement, nécessaires à l'enfant, pour faciliter les apprentissages et les interactions avec l'environnement.

Contenu

> Cours théoriques :

- Références :
 - Définitions neurologiques.
 - Notions de tonus, de spasticité, d'hypertonie, de dystonie, d'athétose, d'ataxie, etc...
 - Étapes du développement sensori-moteur normal et évolution des séquences de développement d'une étape à l'autre.
 - Identification et analyse des schèmes de développements anormaux liés à la paralysie cérébrale.
 - Identification des troubles sensori-moteurs consécutifs à la lésion cérébrale.
 - Influence de l'environnement dans le développement de l'enfant normal et de l'enfant « atteint de paralysie cérébrale ».
 - Importance des informations multi-sensorielles permettant l'exploitation du potentiel et la facilitation des apprentissages.

- Bilans axés sur le potentiel de l'enfant et les risques liés à la lésion
- Principes de la prise en charge ; traitement

> Cours pratiques :

- Analyse pratique de la position, de la posture, du mouvement normal et pathologique : conséquences dans la vie quotidienne (en classe, en salle d'activité, au moment des repas, lors de l'habillage, dans les déplacements, dans les installations...).
- Observation d'enfants atteints d'une paralysie cérébrale - Évolution des schèmes moteurs des « jeunes diploïques, hémiplégiques, quadriplégiques (spastiques, dyskinétiques, ataxiques, ...) »
 - Troubles de la préhension, de la déambulation, ... de l'alimentation, de la respiration...
- Bilans basés sur le potentiel de l'enfant
- Traitement : utilisation de techniques spécifiques de facilitation, de stimulation sensorielle (toucher, audition, vision...) pour faciliter la posture, le mouvement fonctionnel, les installations, pour prévenir les troubles orthopédiques, la douleur

Relais humains et matériels :

- Intégration de ces techniques dans les actes de vie quotidienne (manutentions, déplacements, repas...)
- Analyse d'appareillages et d'aides techniques dynamiques permettant un relais du développement.
- Aménagement de l'environnement pour faciliter les liens, les apprentissages et l'activité.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et vidéos
- Références bibliographiques
- Mise en application du concept enseigné sous forme :
 - de pratique entre participants avec analyse des pratiques
 - d'études de cas
- Dossier support remis aux participants

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale » ou une partie d'une séance de traitement. Analyse des pratiques à partir de la vidéo apportée par chaque participant. Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de pratique entre participants et d'études de cas. Le formateur et les participants détermineront des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les apports théoriques et pratiques de la formation. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Laurent VUILLEUMIER, (pour les formations sur Paris à l'ANFE et sur site pluridisciplinaires), Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.

ou

Céline PERROT (pour les formations sur site pluridisciplinaires), Masseur-Kinésithérapeute en libéral, avec une activité à dominante pédiatrique auprès de nourrissons et enfants présentant des troubles du neuro-développement, orthopédiques, respiratoires, neuromusculaires. DU prise en charge précoce et pluridisciplinaire du nouveau-né « vulnérable » (Toulouse 2015-2016). Formée au bilan sensori-moteur d'André Bullinger et, par Blandine Moulis, au repérage et à la prise en charge sensorimotrice du bébé, de l'enfant et de l'adolescent présentant un Trouble du Neuro Développement.



DATES ET MODALITÉS Formation de 5 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

35 HEURES Tarif non adhérents : **1460 €* Tarif adhérents : 1380 €***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province *Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale du bébé à risques... » (E13) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 200€. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. E 24
210020**



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Il est recommandé d'avoir préalablement suivi un programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale... » (E13 ou E14), en étant dispensé de suivre la première journée. Chaque participant sera invité à apporter une vidéo (cf modalités d'évaluation).

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2, 3 ET 4

Ce programme met en corrélation les aspects sensori-moteurs, développementaux et les aides que nous pouvons élaborer, adapter ou fabriquer en ergothérapie. Il permet d'aborder les fondements théoriques sur l'appareillage provisoire et de créer des liens avec la clinique et l'analyse du développement. Cette formation vous permettra de faciliter les acquisitions de postures stables, dynamiques et l'acquisition des séquences de développement chez l'enfant ayant un retard sensori-moteur ou ayant une paralysie cérébrale, par le biais de l'appareillage provisoire, d'aides techniques ou d'installations diverses.

Objectifs pédagogiques

- Connaître de manière spécifique le développement sensori-moteur, les séquences de développement,
- Connaître les référentiels et mises en forme posturale pour permettre les premières conduites instrumentales avec la bouche, les yeux ou les mains
- Identifier les schèmes de développement pathologiques liés à diverses pathologies
- Identifier les objectifs de la prise en charge et réaliser un projet thérapeutique
- Élaborer un projet technique

Contenu

Aspects théoriques

- Fondements théoriques ; les aspects sensori-moteurs et développementaux (selon les modèles Bobath, Moulis, Bullinger, Vasseur.
- Identification des troubles consécutifs à divers pathologies (retard de développement, trisomie, paralysie cérébrales, troubles de l'intégration sensorielle, etc...), répercussion sur le développement de coordination, cognitif, affectif et social, conséquences des troubles dans la vie quotidienne
- Concept de prise en charge par l'appareillage, des aides techniques au développement
- Présentation de matériel pour la fabrication d'orthèses d'assise, de verticalisation ou autres orthèses
- Plan de traitement, suivi et modifications de l'appareillage lors du traitement

Cours pratiques

- Analyse et évaluation de cas cliniques divers, de la position, de la posture, et des fonctions instrumentales
- Analyse des fonctions sensorielles et leurs dysfonctionnements
- Analyses de divers aides (coques, verticalisations, aides à la marche, installations couchées, orthèses MI et MS, etc...)
- Analyse en commun de divers patients et mise en place d'un projet thérapeutique et d'un projet technique
- Réalisation d'un moulage de coque de positionnement assise et sa fabrication (sur poupée)

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Mise en application du concept sous forme :
 - de pratique entre participants
 - d'études de cas
 - de réalisation d'une coque assise

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo de 5 à 7 minutes présentant la prise en charge par l'appareillage ou une installation, une aide technique au développement, pour un enfant ayant un retard sensori-moteur ou ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale ». Cette vidéo présentera, si possible, le suivi et les modifications de l'appareillage lors du traitement. Cette vidéo sera utilisée uniquement pour analyser les pratiques. Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de mises en situation entre participants et d'études de cas. Analyse des pratiques avec recommandations du formateur et pistes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des réalisations et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateur

Laurent VUILLEUMIER, Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

28 HEURES

Tarif non adhérents : **1460 €* Tarif adhérents : 1380 €***

LIEU : Paris 13

*Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale... » (E13 ou E14) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 150 €. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe de professionnels de santé et orthoprothésistes incluant un ergothérapeute : devis sur demande.



PUBLIC

Minimum 5 –
Maximum 18
participants.
Ergothérapeutes
participant à la mise
en place d'outils
dans le projet de
scolarisation.

PRÉ-REQUIS

Une connaissance
basique de
l'informatique
est souhaitée.
Questionnaire
préformation.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
1 ET 4

Il est aujourd'hui fréquent d'avoir recours à l'ordinateur, ainsi qu'à certains périphériques et logiciels, comme moyens de compensation des difficultés que rencontrent des enfants en situation de handicap en milieu scolaire. Dans ce cadre, les ergothérapeutes, sont sollicités afin d'évaluer, de définir les besoins, de proposer des solutions concrètes et d'accompagner leur mise en œuvre. Ils doivent alors répondre à des questions spécifiques : Quels types de troubles sont compensables ? Quels critères pour le choix d'un moyen de compensation ? Quel est le bon moment pour les mettre en place ? Quelles étapes dans le suivi ?...

Cette formation propose d'étudier les différentes « fonctions d'aide », leurs indications et leurs fonctionnalités, et de faire le lien avec des usages scolaires ciblés, afin d'en assurer la mise en œuvre au bénéfice de l'élève ou de l'étudiant en situation de handicap, en prenant en compte son environnement (famille, école, AESH, ...). Les solutions gratuites (lorsqu'elles existent) seront d'abord étudiées, puis les principaux logiciels disponibles sur le marché, afin de repérer leurs apports particuliers, selon les situations identifiées.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les besoins selon les incapacités fonctionnelles et les projets
- Connaître les outils de compensation existants
- Proposer un accompagnement et des solutions de compensation pertinentes

Contenu

- Étude des situations de handicap dans la scolarité, pour les différentes typologies de handicap : moteur, visuel, troubles spécifiques des apprentissages, et des stratégies possibles de compensation.
- Présentation des logiciels de compensation et des usages ciblés dans la scolarité.
- Formats de fichiers et adaptations des supports pédagogiques.
- Méthodologie pour accompagner la mise en place de compensations

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Echanges d'expériences
- Etudes de cas proposées par la formatrice et par les participants (vidéo, productions écrites et autres documents d'élèves)
- Présentation et manipulation de logiciels. Mise en application sur un poste informatique mis à disposition (un ordinateur pour deux stagiaires)
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Questionnaire préformation spécifique.

A partir d'une étude de cas présentée par les formateurs, il sera demandé à chaque participant de proposer par écrit une ou plusieurs solution(s) technique(s) sous forme d'une présentation synthétique de situation et les pistes envisagées (une page). Une analyse de ces propositions sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

1 ou 2 formateurs selon le nombre de participants

Martine RONAT, Ergothérapeute en SESSAD spécialisé dans les Troubles Spécifiques des Apprentissages à Grenoble. Master Handi : « Nouvelles technologies informatiques et handicaps » (Paris 8). Expériences dans le choix et l'utilisation en situation d'équipements personnels et collectifs pour des étudiants et élèves en situation de handicap.

Sylvain PICOT, Ergothérapeute, en exercice libéral à Bastia et Coordinateur de l'Association l'Operata, spécialisé dans le diagnostic des Troubles Spécifiques des Apprentissages et dans la mise en œuvre des solutions de compensation numériques en milieu scolaire et/ou professionnel (maintien dans l'emploi ou insertion professionnelle).



DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

28 HEURES

Tarif non adhérents : **1032 €**

Tarif adhérents : **952 €**

LIEU : Paris 13

RÉF. EA06
EA06B EA06C
210022



PUBLIC

Minimum 6 -
Maximum 12
participants
pour EA06 et EA06B
et 8 participants pour
EA06C :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS :

Aucun pour
le module 1.
Pour participer
aux modules 2 et
3, il est nécessaire
d'avoir participé
au(x) module(s)
précédent(s) ou de
justifier de formations
initiales en autisme
pour être dispensé
d'une partie du
module 1.

Possibilité de
formation sur site
sous différentes
modalités : devis
sur demande.

COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ET 9

Par une actualisation des pratiques liées à l'accompagnement des personnes avec TSA. Cette formation permet d'accompagner des personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme en respectant les recommandations de Bonnes Pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Objectifs pédagogiques

Module 1/3 référence EA06 :

Autisme, actualité et pratique en ergothérapie

- Se situer dans le contexte français concernant les personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Appuyer sa pratique sur les recherches et recommandations actuelles
- Identifier les particularités de fonctionnement des personnes avec TSA
- Expliquer le fonctionnement de l'intégration sensorielle
- Adapter son attitude au fonctionnement perceptif et cognitif des personnes présentant un TSA
- Adapter l'environnement par la mise en place d'un espace-temps individualisé
- Expliquer aux parents/aidants les particularités sensorielles de l'enfant

Module 2/3 référence EA06B :

Quelle évaluation en ergothérapie ?

- Identifier les outils d'évaluations spécifiques à l'autisme
- Choisir les outils d'évaluation adaptés au profil cognitif des personnes accueillies
- Interpréter les résultats du Profil sensoriel de Winnie Dunn
- « Collecter des informations sur le fonctionnement sensoriel »

Module 3/3 référence EA06C :

Projet thérapeutique, amélioration des pratiques

- Élaborer un projet thérapeutique individualisé conforme aux recommandations de la HAS
- Concevoir une activité adaptée au fonctionnement sensoriel et cognitif d'une personne présentant un TSA
- Trouver des ressources supplémentaires pour modifier et ajuster sa pratique aux besoins

Contenu

Module 1/3 référence EA06 :

Autisme, actualité et pratique en ergothérapie

- « Élever un enfant autiste en France » : la politique de l'autisme en France, la scolarité, les différents parcours de vie, le rôle des associations, les relations parents- professionnels et les attentes envers les Ergothérapeutes
- Historique, dépistage et diagnostic, programme d'intervention selon les recommandations de Bonnes Pratiques de la HAS. État de la recherche pour une meilleure adaptation des pratiques de terrain
- Les particularités du fonctionnement interne (sensoriel et cognitif) et des interactions sociales des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme
- Envisager l'ergothérapie auprès des personnes avec autisme au travers de leurs besoins spécifiques : adaptation de l'environnement, domaines de développement faisant l'objet du travail en ergothérapie
- Prise en compte de l'intégration neuro-sensorielle dans l'intervention en ergothérapie

Module 2/3 référence EA06B :

Quelle évaluation en ergothérapie ?

- Présentation des bilans sensoriels existants (Observations cliniques de Ayres, De Gangi Berk, Test of Sensory Integration, M-ABC...)

- Passation et interprétation du Profil sensoriel de Winnie Dunn
- Repérage des éléments moteurs et comportementaux présents chez l'enfant présentant un trouble sensoriel
- Principaux bilans en fonction des âges et des domaines de compétences évaluées (PEP 3, AAPEP, EFI)

Module 3/3 référence EA06C :

Projet thérapeutique, amélioration des pratiques

- Elaboration du projet thérapeutique en s'appuyant sur l'ensemble des évaluations et connaissances du fonctionnement de la personne présentant un TSA
- Utilisation des protocoles et outils spécifiques aux TSA
- Réflexion autour du travail en interdisciplinarité
- Analyse des pratiques en s'appuyant sur des exemples cliniques

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Témoignage, Vidéo, Powerpoint
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Ateliers pratiques s'appuyant sur des exemples cliniques

Modalités d'évaluation

Module 1/EA06 : il sera demandé de réfléchir à un aménagement de l'environnement à partir d'études de cas.

Module 2/EA06B : les participants prendront part à des ateliers pratiques d'évaluation s'appuyant sur des exemples cliniques.

Module 3/EA06C : les participants prendront part à des ateliers pratiques d'élaboration du projet thérapeutique en s'appuyant sur les exemples cliniques qu'ils auront préparés pendant la période intermédiaire. Au cours de ces ateliers, les formatrices détermineront des axes d'amélioration avec les participants. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrices

Sophie MARCATAND (Module 1), Ergothérapeute et parent d'un adulte TSA, Présidente d'une association de parents militant pour que l'autisme soit reconnu comme un handicap spécifique, nécessitant des interventions spécifiques, Vice-Présidente du Comité Technique Régional Autisme PACA.

Stef BONNOT-BRIEY (Module 1), personne et professionnelle autiste, formatrice, référente qualité et réseau au sein du siège de l'Association Française de Gestion de services et établissements pour personnes autistes (AFG Autisme), consultante et formatrice en libéral, vice-présidente de l'AFFA (Association Francophone de Femmes Autistes) et co-présidente de PAARI (Personnes Autistes pour une Autodétermination Responsable et Innovante).

Delphine DECHAMBRE (Modules 1, 2, 3), Ergothérapeute exerçant dans différentes structures spécialisées dans la prise en charge des personnes TSA (enfants et adultes), DU autisme et troubles apparentés. Praticienne certifiée par le programme TEACCH®.

Marjorie CARREAU (Modules 1, 2, 3), Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE et ayant exercé au Québec en structure d'accueil pour enfants TSA, actuellement en libéral, principalement auprès de cette population, formée à l'approche d'intégration sensorielle.



DATES ET MODALITÉS : Formation modulaire proposée en 3 niveaux complémentaires pouvant être suivis la même année. Module 1 : 3 jours consécutifs, Module 2 : 2 jours consécutifs, Module 3 : 2 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province **MODULE 1/EA06 - 21 HEURES**

Tarif non adhérents : 696 € Tarif adhérents : 618 € **MODULE 2/EA06B - 14 HEURES**

Tarif unique : 684 € incluant le Profil sensoriel de Winnie Dunn 3/10 ans (déductible sur demande écrite)

MODULE 3/EA06C - 14 HEURES Tarif unique : 570€

MODULES 1 ET 2 CONSÉCUTIFS - 35 HEURES Tarif unique : 1300€ incluant le Profil sensoriel de Winnie Dunn 3/10 ans (déductible sur demande écrite)

LES 3 MODULES - 49 HEURES Tarif non adhérents : 1950 € Tarif adhérents : 1872 €



PUBLIC

Minimum 5 -
Maximum
12 participants.
Ergothérapeutes
travaillant auprès
d'adultes, d'enfants
et de personnes
âgées.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES
VISÉES, RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010) :**
2 ET 3

Le traumatisme, la blessure, la perte de capacité, le handicap, les transformations liées à l'âge et à la maladie sont autant de changements de vie qui modifient le rapport à soi-même et au monde extérieur. Ils nécessitent une nouvelle organisation du schéma corporel, du vécu intérieur.

Ces éléments influencent l'intervention en ergothérapie, dans sa dimension de soin écologique.

La sophrologie nous ouvre une approche complémentaire dans ce domaine et offre des outils simples ayant fait leur preuve dans le domaine de la découverte de soi et la conscience du corps, de la potentialisation de nos capacités, de notre relation au monde extérieur, de la gestion du stress et de la douleur, des tensions physiques, du travail de deuil, de la réorganisation des rôles familiaux. Elle s'inscrit pleinement dans le travail d'autonomisation de la personne. La sophrologie est une école vivantielle passant nécessairement par la pratique personnelle lors de cette formation qui ne prétend pas vous apporter les mêmes connaissances et compétences qu'une formation diplômante ou certifiante en sophrologie. Cette formation permet de mettre en place des outils pratiques de sophrologie en complémentarité à l'approche ergothérapique au niveau de la prise de conscience du schéma corporel.

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les bases et principes de la sophrologie, notamment au niveau du schéma corporel comme « réalité vécue », approche « vivantielle »
- Utiliser des exercices simples en mobilisant les capacités résiduelles du patient pour lui permettre de redécouvrir et ré-investir son corps au delà du handicap, de la maladie et de la perte
- Utiliser l'approche sophrologique pour découvrir son propre schéma corporel
- Gérer ses propres tensions et difficultés dans la relation d'aide aux patients

Contenu

> 1ère partie

- La notion du schéma corporel
- Les bases et fondements théoriques de la sophrologie
- Initiation aux pratiques de sophrologie et cohérence cardiaque
- L'articulation de l'ergothérapie et de l'approche sophrologique au niveau de la pratique rééducative

> 2ème partie

Les apports de la sophrologie dans la pratique en ergothérapie : dynamisation psycho corporelle des capacités résiduelles, conscience du corps, notre relation à la réalité extérieure, gestion du stress, préparation aux gestes et transferts, intégration de la « partie blessée », les blocages articulaires, la préparation aux nouvelles interventions, dépassement de la peur de chuter (situation anxiogène, peur de chuter...).

Modalités pédagogiques

- Présentation théorique et réflexions interactives
- Mise en situation pratique, expérimentation vivantielle
- Échanges ou réflexions à partir des situations concrètes des participants
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de mettre en pratique sur son lieu d'exercice les principes de sophrologie acquis en début de formation. Lors de la 2ème partie, le participant présentera sa mise en pratique. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe accompagnée par la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formatrice

Sylvie MUSSON, Ergothérapeute, Master en Sophrologie Caycédiennne. Exercice libéral en sophrologie et ergothérapie. Expérience en psychiatrie, en Soins de Suite et Réadaptation auprès d'adultes, en évaluation technique auprès de tout public (MDPH, PACT ARIM, Réseau de gérontologie), en rééducation d'enfants dyspraxiques et auprès d'adultes (tout type de pathologies). Accompagnement en soins palliatifs. Formatrice auprès d'intervenants à domicile et de personnel d'encadrement. Intervenante en Éducation Thérapeutique du Patient.



DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

35 HEURES

Tarif non adhérents : 900 €

Tarif adhérents : 800 €

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

**RÉF. EA20
210024**

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ET SON ENTOURAGE



PUBLIC

Minimum 4 -
Maximum
18 participants :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Chaque participant ou équipe doit être en possession du kit MCRO* en français (manuel et grille de cotation). Préparer puis apporter dès le premier jour de formation la présentation d'un cas clinique comprenant une présentation de la personne, un compte-rendu écrit de l'évaluation en ergothérapie, les objectifs de l'accompagnement en ergothérapie.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2, 3, 6 ET 9

L'ergothérapie est une profession, en plein développement en France, qui se situe à l'interface entre le médical et le social. Elle se fonde sur le lien direct qui existe entre l'activité humaine, l'environnement et la santé. L'ergothérapie considère chaque personne en situation de handicap ou confrontée à une restriction de participation, dans sa singularité, en interaction avec son environnement humain et matériel. Le Modèle Canadien du Rendement et de l'Engagement Occupationnels (MCREO) est un modèle qui a été élaboré par les Ergothérapeutes canadiens mettant en évidence les liens qui existent entre la personne, son environnement, ses activités, le sens qu'elle donne à sa vie et sa santé. Il privilégie l'approche centrée sur la personne vivant une situation de handicap. Il a fait l'objet d'une publication en 1997 en anglais ainsi qu'en français « Promouvoir l'Occupation », et d'une réédition en 2013 « Habilitier à l'occupation : Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation ». Le MCREO s'inscrit dans un changement qui permet de renforcer un modèle de coopération, en incitant à revisiter la notion d'empowerment (autonomisation) et de capacité, en construisant une reconnaissance mutuelle entre tous les acteurs concourant au même objectif de bonne santé au sens de l'OMS. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique une approche centrée sur le projet de vie de la personne malade ou en situation de handicap, et son entourage, en utilisant la MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel).

Objectifs pédagogiques

- Formaliser le recueil des attentes du patient et/ou de son entourage
- Prendre en compte les liens dynamiques qui se tissent entre la personne, son environnement et ses occupations quotidiennes
- Construire un espace pour favoriser une place de décideur à l'usager
- Transmettre des informations sur les obstacles à la participation sociale dans le cadre des synthèses pluriprofessionnelles
- Grâce à l'outil d'évaluation MCRO, rendre compte des effets de la prise en charge en ergothérapie pour le patient et contribuer ainsi à l'évaluation du service rendu

Contenu

> 1ère partie :

- Définition des attentes des participants
- Echange sur l'utilisation des entretiens en ergothérapie
- Découverte de l'occupation humaine et des domaines d'activité
- Modèle canadien d'habilitation centrée sur le client (MCHCC)
- Méthodologie pour habilitier à l'occupation
- Apports et fondamentaux du MCREO
- Approche systémique canadienne et processus d'intervention
- Utilisation de l'outil d'évaluation, la MCRO
- Élaboration du diagnostic en ergothérapie selon le MCREO
- Élaboration de plans de traitement à partir de cette mesure
- Mise en pratique

> 2ème partie :

- Mise en commun et analyse des applications pratiques réalisées par les participants sur leur lieu de travail
- Approfondissement du modèle canadien et adaptation à la patientèle rencontrée

Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Approche pratique et réflexive
- Vidéo
- Fiches d'exercices et études de cas
- Évaluation des pratiques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Chaque participant présentera une étude de cas, préparée en intersession, sous forme de diaporama illustré par une vidéo montrant l'utilisation de l'outil d'évaluation et l'élaboration de plans de traitement à partir de la MCRO. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

Formateurs

Dr Jean-Michel CAIRE, Ergothérapeute, Cadre Supérieur de santé, responsable pédagogique en charge de la direction de l'IFE de Toulouse, Thérapeute familial Consultation Handicap et Famille, chargé de mission ANFE auprès de l'HAS. Docteur en Sciences de l'éducation, DU Statistique et épidémiologie

Arnaud SCHABAILLE, Ergothérapeute, cadre de santé, responsable de formation en IFE, Master recherche en STAPS.

Lucas ROUAULT, Ergothérapeute au sein d'un SESSAD « DYS ». Coordonnateur du Collège Recherche de l'ANFE. DU de Neuropsychologie. Master Sciences de l'Education et de la Formation. Chargé d'enseignement en IFE.

Marine JAMAIN, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en MDPH après avoir exercé en CMPR, SAMSAH et Centre Ressource pour enfants, adolescents, jeunes adultes avec lésion cérébrale acquise. DU ETP et maladies chroniques. Chargée de cours en IFE.

Hélène FAURE, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral. Master Recherche et Organisation en Santé, spécialité Coordination du Parcours de Soins. Chargée de cours en IFE.



DATES ET MODALITÉS : Formation de 4 jours en 2 parties de 3 jours (apports théoriques et mises en situation) et 1 jour après quelques mois de mise en pratique (évaluation des pratiques). Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

28 HEURES Tarif non adhérents : **890 € *** Tarif adhérents : **812 € ***

LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province * Tarif incluant le coût d'une clé USB. Le kit MCRO (un manuel et un lot de fiches de cotation) doit être commandé en ligne au format numérique et en version française sur <http://www.thecopm.ca/buy/translations/> avant la formation si le participant ou son équipe ne le possède pas déjà.

Présentation du catalogue et des programmes de formation continue de l'ANFE

Les programmes du catalogue présentent les objectifs, le contenu, le public visé, les modalités d'évaluation et les modalités spécifiques d'inscription.

Pour compléter le programme, un déroulement détaillé précisant les horaires, le contenu par demi-journée et les modalités d'évaluation est envoyé lors de l'envoi de la convocation ; **ce déroulement détaillé est consultable sur demande à tout moment, y compris avant une demande d'inscription.**

Le SFC assure la conception de la majorité des formations. Certaines sont organisées en partenariat avec d'autres organismes ; **ces partenariats sont précisés sur chaque page programme concernée.**

Le SFC met tout en œuvre pour que les programmes répondent aux exigences de sa certification qualité « NF SERVICE FORMATION » (1) et de son enregistrement comme Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC) (2).

(1) La mention « hors périmètre de certification NF Service » sur un programme signifie que le programme est promu par l'ANFE mais n'est pas couvert par sa certification NF service formation.

(2) La mention « NON DPC » signifie que le programme ne répond pas aux critères de l'Agence Nationale du DPC (ANDPC) et n'est pas enregistré par l'ANFE sur le site www.mondpc.fr. Les autres programmes sont soumis à l'évaluation de l'ANDPC tout au long de l'année. Les professionnels inscrits et leur employeur sont informés en cas de rejet et de refus de publication d'un programme par l'ANDPC, ils peuvent alors annuler leur inscription.

Les actions de formation dispensées par l'ANFE visent l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances. Aucune de ces actions de formation n'est certifiante ou qualifiante au sens du Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles mais certaines sont sanctionnées par un certificat de formation délivré par leur concepteur ou par une société savante. L'ANFE s'appuie sur les conseils du Collège Formation rattaché au Comité Scientifique de l'ANFE et chargé de la veille scientifique des programmes de formation, afin de s'assurer que les programmes soient actualisés en fonction des évolutions technologiques, sociales, pédagogiques, etc.

Ce catalogue peut être mis à jour partiellement en cours d'année, et plusieurs fois si nécessaire, c'est pourquoi la date de mise à jour de chaque page programme peut différer sur la version du catalogue en numérique, ce dernier étant consultable sur le site internet <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc>.

Les dates de chaque session de formation ouverte et le nombre de places restant disponibles, n'apparaissent pas sur le catalogue mais ces renseignements sont disponibles sur le

site internet <http://www.anfe.fr/s-inscrire> ou dans le sommaire téléchargeable sur le site internet <http://www.anfe.fr/les-formations>.

Le catalogue est organisé sous la forme de **13 thèmes de formations** identifiés par des codes produit (cf. sommaire).

Chaque programme est identifié par **un code produit** propre selon le thème de formation et un numéro (exemple : E01).

Chaque session de formation est identifiée par un **numéro de session** à 6 chiffres dont les 2 premiers chiffres correspondent à l'année de la session (ex. : 210001 pour 2021).

Le SFC organise plus de 150 sessions de formation par an représentant plus de 35000 heures de formation.

Chaque programme renvoie à une ou plusieurs compétences issues du référentiel de compétences apparaissant dans l'annexe II de l'Arrêté du 5 Juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'Ergothérapeutes

1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.
3. Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie.
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques.
5. Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
7. Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
10. Former et informer.

Possibilité de formation sur site (cf. CGV en formations sur site)

Si cette mention apparaît sur le programme, la formation peut être réalisée sur site, en intra-établissement ou mutualisé (entre personnes issus de différents employeurs ou libéraux ou particuliers), dans la limite des disponibilités des formateurs. La durée et le contenu de certains programmes peuvent être adaptés sur demande adressée à sfc.ingenierie@anfe.fr, avec un cahier des charges et le formulaire de demande de devis sur site (disponible au catalogue ou sur internet).

Vos Correspondants Service
Formation Continue ANFE :

Christophe FOSSÉ, Secrétaire SFC,
pour l'accueil et la gestion des formations
inter-établissements, sfc.secretariat@anfe.fr

Myriam HASNAOUI, Assistante SFC,
pour la gestion des formations sur site,
sfc.assistante@anfe.fr

Hélène CORLAY, Chargée d'ingénierie
des formations et des demandes de
formations sur site, sfc.ingenierie@anfe.fr

Florence JEAY, Responsable SFC,
en charge des questions pédagogiques et
administratives, sfc.responsable@anfe.fr

INFORMATIONS ANFE pour les demandes de financement OPCO :

Adresse postale : ANFE 64 rue Nationale CS 41362 75214
Paris cedex 13

Tél. SFC : 01 45 84 33 21 (pas de fax)

Organisme enregistré sous le N. 11754874075 auprès
du Préfet de région Île-de-France (cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'État)

ODPC : N. 1368 (organisme habilité à dispenser des
programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseurs-
Kinésithérapeutes Français)

N. Siret : 309 065 050 00077 - N. TVA intracommunautaire /

VAT NUMBER : FR 01 309 065 050

DATADOCK N. 0026657



Conditions générales de vente et modalités d'inscription individuelle (formations inter-établissements)

Au préalable, vous pouvez consulter en ligne,
le catalogue ainsi que le sommaire contenant les dates
des formations inter-établissements sur le site
<http://www.anfe.fr/s-inscrire>.

L'entrée en formation continue à l'ANFE ne nécessite
pas de sélection dès lors que le candidat correspond
au public visé par la formation.

Pour éviter toute erreur d'enregistrement, toutes les
demandes d'inscription doivent préciser le code produit
et le numéro de la session de la formation.

1ère ÉTAPE : LA PRÉINSCRIPTION

Il est conseillé de s'inscrire au plus tard deux mois avant
le début de la formation pour que celle-ci soit préparée
et réalisée dans de bonnes conditions selon ses
exigences spécifiques (envoi de consignes préalables,
envoi de questionnaires préformation, commande et
envoi de matériel, reprographie et envoi de supports
pédagogiques, enregistrement de données pour les
formations certifiantes, etc.).

Les préinscriptions aux formations sont enregistrées par
ordre d'arrivée. Vous pouvez utiliser l'un des trois modes
de préinscription suivants :

1.1. Préinscription en ligne (à privilégier) et devis :

Nous vous conseillons de vous préinscrire directement
sur notre site : <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

Vous aurez ainsi accès aux programmes et serez informé
en temps réel du nombre de places disponibles.

Votre préinscription nous sera transmise, et vous recevrez
3 documents dont 2 dans le même fichier numérique : un
devis/récapitulatif de pré-inscription accompagné d'une
confirmation de pré-inscription et le programme qui vous
seront envoyés dans la journée à l'adresse email que
vous aurez enregistrée.

Vous pourrez transmettre ces documents au financeur
de la formation pour qu'il étudie votre demande de
financement.

Dès réception ou dès confirmation du financement, le
financeur devra imprimer la confirmation de préinscription
et la renvoyer à l'ANFE dûment complétée et corrigée
si nécessaire avec sa confirmation de financement
(cf « 2ème étape » ci dessous) :

- soit par courrier postal à « ANFE 64 rue Nationale,
CS 41362, 75214 Paris Cedex 13 »
- soit par email à sfc.secretariat@anfe.fr

Lors de la confirmation d'inscription, si votre
établissement possède le matériel inclus par défaut
(précisé dans les modalités de la page programme),
veuillez spécifier si vous souhaitez en déduire le coût,
ou préciser s'il y en a plusieurs, quel matériel et combien
vous souhaitez inclure dans le coût de la formation.
Si vous êtes en situation de handicap, vous devez le
signaler lors de votre inscription pour que les moyens
nécessaires à votre accueil et à votre formation soient
mobilisés

1.2. Bulletin d'inscription individuelle :

Le bulletin d'inscription individuelle se trouve :

- dans le catalogue et peut être photocopié
- sur le site <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> Rubrique CGV Formations inter-établissements,
pour le télécharger et l'imprimer

Si vous êtes en situation de handicap, vous devez
le signaler lors de votre inscription pour que les moyens
nécessaires à votre accueil et à votre formation soient
mobilisés.

Lors de la confirmation d'inscription, si les modalités de
la formation le précisent, veuillez spécifier le cas échéant
si vous souhaitez déduire le coût du matériel si votre
établissement le possède déjà ou préciser s'il y en a
plusieurs, quel matériel et combien vous souhaitez inclure
dans le coût de la formation.

Le financeur de la formation devra l'adresser à l'ANFE
avec sa confirmation de financement (cf « 2ème étape »
ci dessous) :

- soit par courrier postal à « ANFE 64 rue Nationale,
CS 41362, 75214 Paris Cedex 13 »
- soit par email à sfc.secretariat@anfe.fr

1.3. Exceptionnellement, en cas de délais très courts :

Sous réserve de places disponibles, sans que l'ANFE
puisse s'engager à fournir le matériel éventuellement
prévu dans le coût de la formation et sous réserve
qu'un travail préalable de l'apprenant ne soit pas
demandé, vous pouvez nous communiquer votre
demande d'inscription en ayant préparé au préalable
les informations nécessaires à l'établissement de
votre convention de formation (cf. bulletin d'inscription
individuelle : intitulé et dates de la formation,
coordonnées du financeur, coordonnées du référent
administratif de la formation, coordonnées du stagiaire,
situation de handicap) :

- soit par email à sfc.secretariat@anfe.fr (de préférence),
- soit par téléphone au service formation continue
joignable au 01 45 84 33 21.

2ème ÉTAPE : LA CONFIRMATION DE FINANCEMENT PAR LE STAGIAIRE ET/OU L'EMPLOYEUR

La préinscription ne sera définitivement enregistrée par nos services qu'à réception de la confirmation de préinscription (préinscription en ligne) ou du bulletin d'inscription individuelle, dûment complété, accompagné de :

- soit un chèque d'acompte de 30% du prix de la formation (sauf mention contraire sur le programme concerné), le virement devant préciser la référence du code produit ou du numéro de session et les nom et prénom du participant
- soit une attestation de financement de la formation sur papier en-tête (pour les établissements publics uniquement)

À défaut, la place sera proposée aux inscrits sur liste d'attente.

Dans certains cas, une session supplémentaire peut être ouverte. Les personnes sur liste d'attente en sont immédiatement informées par email et/ou par téléphone. Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après une confirmation de financement.

En cas de désistement du stagiaire ou d'annulation du fait de l'ANFE, le financeur doit préciser à l'ANFE les coordonnées et les modalités de remboursement de l'acompte versé afin que l'ANFE procède à son remboursement sous 15 jours ouvrables, hors congés scolaires, (par chèque ou par virement, nom du destinataire et adresse postale, ordre du chèque ou coordonnées bancaires).

Tous les programmes de formation peuvent être financés selon plusieurs dispositifs de financement de la formation continue (se rapprocher de son OPCO de branche ou POLE EMPLOI pour une demande de prise en charge) : plan de formation de l'employeur, période de professionnalisation, congé individuel de formation, FPSPP, Aide Individuelle à la Formation. Attention cependant, aucun des programmes de formation du catalogue ANFE ne peut être financé sur le Compte Personnel de Formation (CPF).

La demande de financement est de la responsabilité du participant ou de son employeur, qui doit impérativement informer l'ANFE en cas de subrogation de paiement. Les heures non réalisées et dont l'absence n'aura pas été justifiée seront facturées au stagiaire ou son employeur. L'ANFE s'engage à ne pas diffuser des informations relatives à sa base de données clients et stagiaires, sans accord préalable de leur part.

Les formations peuvent être accessibles sur demande aux personnes en situation de handicap.

3ème ÉTAPE : LA CONFIRMATION DE LA FORMATION PAR L'ANFE

Le nombre de places ouvertes étant limité pour chaque session (nombre variable, en général 12 personnes maximum par groupe), ce nombre est mis à jour quotidiennement et consultable en ligne sur le site internet www.anfe.fr/s-inscrire.

Les inscriptions, qui sont transmises à l'ANFE après l'atteinte du seuil maximal, sont enregistrées sur liste d'attente.

Une place peut être proposée à tout moment aux personnes inscrites sur liste d'attente en cas de désistement avant la formation.

Les formations sont confirmées au plus tard 45 jours avant leur date de début, sauf mention contraire de la part du secrétariat, si le nombre minimal d'inscriptions est atteint. Une convention de formation est alors envoyée **par email** au référent administratif mentionné sur la fiche de préinscription, dès que le minimum d'inscriptions requis sera atteint, sauf information contraire signalée par le service formation en cas d'annulation ou de report de la formation. Les acomptes seront remboursés en cas d'annulation de la formation ou de report refusé par le client.

** Un délai plus important peut être prévu en cas de travail préalable demandé aux apprenants ou en cas d'achat de matériel nécessaire au suivi de la formation ou en cas de présence d'intervenants venant de l'étranger.*

À cette convention, seront joints :

- une convocation précisant, le cas échéant, le matériel et/ou les documents à apporter et/ou les travaux préalables et un règlement intérieur
- un déroulement détaillé avec les horaires
- un plan d'accès et si besoin une liste d'hôtels
- les supports nécessaires au travail préalable

Par la signature de la convention de formation, le référent formation du client s'engage à transmettre les documents dès réception à l'apprenant.

Prenez, dès lors, les dispositions nécessaires au transport et à l'hébergement pour la durée de la formation. Sauf mention contraire, les repas, l'hébergement et les transports ne sont pas à la charge de l'ANFE, mais les repas peuvent être pris en commun avec réservation par l'ANFE ou l'établissement d'accueil à proximité du lieu de stage (cf. précisions dans le plan d'accès joint à la convocation).

Tous les lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'inscription sera définitive et la place réservée, dès réception de la convention signée. À défaut, la place sera proposée aux personnes inscrites sur liste d'attente dans les 15 jours précédant la formation.

Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après la signature de la convention de formation. À réception de la convention signée, le client recevra le matériel inclus dans le coût de la formation ; selon les modalités pédagogiques, le matériel sera soit envoyé avant la formation soit remis pendant la formation.

Toute modification (report de dates, changement de lieu, etc.) est signalée par email et/ou téléphone et fait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

4ème ÉTAPE : RÉALISATION DE LA FORMATION ET ATTESTATIONS

Toutes les formations sont dispensées en français sauf mention contraire sur le programme (une traduction est assurée le cas échéant). Des supports pédagogiques dans une langue étrangère sont parfois utilisés, cela est précisé le cas échéant sur le programme. Les horaires de formation sont inscrits sur le déroulement détaillé. Tous les programmes de formation sont dispensés en présentiel ; sauf mention contraire pour certains qui se déroulent dans un format hybride (partie à distance en ligne sur internet + partie en présentiel) ou mixte (partie en présentiel + partie à distance en visioconférence, échange d'emails, site intranet). Dans le cas des programmes mixtes, une feuille d'émargement individuelle relative au temps de formation à distance devra être complétée et signée par chaque participant et contre-signée par les formateurs. Il sera également proposé de signer un Protocole Individuel de Formation (PIF) en tripartite (ANFE, participant, employeur), document souvent exigé par les financeurs tels que les OPCO. Dans le cas d'un travail à distance avant ou après la formation en présentiel, voire aussi d'un travail en intersession, une adresse email de chaque participant (de préférence personnelle) devra être communiquée aux formateurs et au SFC. Cette modalité fait partie intégrante des modalités d'évaluation et dans le cadre de la démarche DPC, le SFC s'engageant toutefois à ne pas diffuser des informations relatives à sa base de données clients et stagiaires, sans accord préalable de leur part (cf. mention dans les conventions). Nous disposons pour nos formations de locaux spécialement équipés.

Afin que vous puissiez approfondir votre formation, des documents pédagogiques conçus par le formateur seront remis pendant la formation.

L'adaptation pédagogique aux différentes situations de handicap est possible mais devra être anticipée par le stagiaire ou son employeur qui devra signaler dès l'inscription à l'ANFE s'il a un handicap afin que le service formation continue et les formateurs puissent adapter l'organisation de la formation en conséquence dans la mesure du possible (ex. : édition d'un support de cours en grosses lettres pour une personne mal-voyante).

Une attestation de présence est envoyée à l'employeur avec la facture après chaque partie de formation, sous réserve que la feuille d'émargement ait été dûment signée.

Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant après validation par le formateur (une copie est conservée par l'ANFE) en fin de formation ou après envoi du questionnaire ou du travail post-formation permettant d'évaluer les acquis.

Pour les programmes de Développement Professionnel Continu (DPC), **une attestation de participation à un programme de DPC** sera remise aux Ergothérapeutes et Masseurs-Kinésithérapeutes Français, sous réserve qu'ils aient respecté les consignes de l'organisme (questionnaires à compléter ou travaux pratiques à réaliser). Pour les formations certifiantes, **un certificat de formation** sera également fourni. Attention, aucune

certification du catalogue n'est reconnue au sens du Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles et aucune formation n'est éligible au Compte Personnel de Formation.

Pour les participants exerçant en libéral ayant obtenu un financement auprès de leur OPCO : une attestation de présence et de règlement accompagnée de la/des facture(s) acquittée(s), seront transmises par l'ANFE. La demande devra être exprimée par le libéral, de préférence par email, à sfc.secretariat@anfe.fr, en précisant le numéro de la /des facture(s) de formation ANFE concernée(s) et sous réserve que les factures soient acquittées en totalité : environ 1 mois après le règlement par virement bancaire ou dès envoi du chèque.

5ème ÉTAPE : FACTURATION

Une facture sera envoyée à l'issue de chaque partie de la formation.

Les tarifs indiqués ne sont pas assujettis à la T.V.A.

Le tarif adhérent ne s'applique qu'aux Ergothérapeutes ayant personnellement rempli un bulletin d'adhésion et ayant versé leur cotisation sur l'année en cours du stage à la date de la signature de la convention. L'adhésion peut se faire directement sur le site www.anfe.fr / Rubrique Boutique / j'Adhère à l'ANFE, avec paiement en ligne, ou chèque.

Le tarif des formations précise, le cas échéant, s'il inclut les frais de repas et d'hébergement des stagiaires ainsi que le coût et le nom d'un ou plusieurs matériel(s). Tous les coûts comprennent les frais des formateurs en termes d'hébergement, de restauration et de transport ainsi que le suivi pédagogique le cas échéant.

Le règlement de la facture devra intervenir à réception :

- soit par chèque (faire figurer le N° de facture au dos du chèque)
- soit par virement (indiquer le N° de facture en objet du virement)

Toute formation entamée est due, y compris celles en deux parties.

Les modalités de remboursement en cas de désistement sont les suivantes :

- jusqu'à un mois avant le début de la formation, l'ANFE facturera 30% du coût total.
- à moins d'un mois du début de la formation, la totalité sera facturée, hormis le matériel propre au stagiaire et qui n'aurait pas été commandé à la date du désistement.

Ces règles sont applicables sauf cas de force majeure dûment justifié (maladie, maternité, décès, fin du contrat de travail, confinement), où les acomptes seront remboursés par l'ANFE au client.

Tout désistement doit parvenir par écrit à l'ANFE avec un justificatif (exemple : arrêt maladie).

En cas de désistement du stagiaire ou d'annulation du fait de l'ANFE, le financeur doit préciser à l'ANFE les coordonnées et les modalités de remboursement de l'acompte versé afin que l'ANFE procède à son remboursement sous 15 jours ouvrables, hors congés scolaires, (par chèque ou par virement, nom du destinataire et adresse postale, ordre du chèque ou coordonnées bancaires).



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2021

FORMATION CONTINUE ANFE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

sfc.secretariat@anfe.fr

OU 01 45 84 33 21 OU www.anfe.fr

Envoi par courrier à :
**ANFE 64 rue Nationale
CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13**

Accompagné d'un chèque d'acompte de 30%
(à défaut une attestation de prise en charge, pour les établissements publics uniquement)

OU envoi par mail à :
sfc.secretariat@anfe.fr

Accompagné d'une attestation de prise en charge pour les établissements publics ou envoi du chèque d'acompte de 30% par courrier en précisant la référence de la session de formation et les nom et prénom du stagiaire
Compléter le pdf en version numérique (Outils/Remplir et signer)

OU Préinscriptions en ligne :
<http://www.anfe.fr/s-inscrire>

Préinscription en ligne à confirmer ensuite par courrier
avec un chèque d'acompte de 30% ou par email
avec attestation de prise en charge (établissements publics)

Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

NUMERO ODPC : 1368 (organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseurs-Kinésithérapeutes Français)

DATADOCK n° 0026657 - N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A - Association déclarée Loi 1901

RÉFÉRENCES DE LA FORMATION Code Produit et N° session :

Titre :

Dates : Coût en euros TTC* :

* **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - SUPPORT PÉDAGOGIQUE** : Si le coût de la formation inclut du matériel ou des supports pédagogiques, généralement nécessaires pour la pratique, souhaitez-vous le déduire (si le service le possède déjà)? Oui Non

* **LE TARIF ADHÉRENT** ne s'applique qu'aux Ergothérapeutes ayant renvoyé un bulletin d'adhésion de la même année et ayant versé une cotisation à la date de signature de la convention.

FINANCEUR Établissement Particulier Professionnel libéral

Type : Public Privé Autre (OPCO...) :

Raison sociale / Nom Prénom :

Adresse postale de facturation :

Nom Prénom du Directeur de l'Établissement ou du signataire de la convention :

Mode de confirmation du financement de la formation : Versement d'un acompte de 30% du coût du stage

Mode de versement précisant la référence de la formation et les nom/prénom du stagiaire : Chèque ou Virement

Attestation de prise en charge (établissement public uniquement)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF DE LA FORMATION (responsable formation, RH, secrétaire de direction)

Nom Prénom :

Fonction : Tél :

Email (obligatoire pour l'envoi de la convention et la convocation) :

Adresse postale d'envoi de la facture et des attestations si différente du financeur :

STAGIAIRE Nom : Prénom :

Nom de naissance : Profession** :

Tél : Email (obligatoire pour le suivi DPC) :

N° Sécurité Sociale + clé : N° ADELI ou RPPS :

Date et lieu de naissance :

Mode d'exercice dominant : Salarié Libéral Mixte Service de santé des armées

Adhérent ANFE : Oui Non N°Adhérent ANFE :

Situation de handicap nécessitant une adaptation des moyens pédagogiques et logistiques : Oui Non

Si « oui » préciser les adaptations requises

** L'ANFE se réserve le droit de demander la communication du diplôme du stagiaire et de refuser l'accès de certaines formations aux professionnels ne correspondant pas au public ciblé et aux pré-requis indiqués sur le programme.

Par ma signature, j'accepte les modalités d'inscription, d'annulation et de report des formations mentionnées dans le catalogue ANFE.

Fait à, le Signature et Cachet :

Pour les besoins de l'inscription en formation, nous collectons des données personnelles. Ces données sont destinées à notre organisme de formation et peuvent éventuellement être transmises à nos sous traitants dans le cadre de la même finalité. Les données sont conservées durant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de vos données, du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à directeur@anfe.fr.

Envoi par courrier à :

ANFE - 64 rue Nationale - CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13



Envoi par email à :
sfc.ingenierie@anfe.fr

Formations sur site ouvertes aux stagiaires
extérieurs : consulter le site
http://www.anfe.fr/s-inscrire

Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
NUMERO ODPD : 1368 (organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseur-Kinésithérapeutes Français
DATADOCK n° 0026657 - N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A
Association déclarée Loi 1901

**CONDITIONS
GÉNÉRALES DE VENTE
DE FORMATION INTRA-
ÉTABLISSEMENT OU
MUTUALISÉE
(FORMATIONS SUR SITE)**

Les formations sur site s'adressent aux personnes souhaitant réaliser une formation sur site, éventuellement ouverte à des personnes extérieures :

- soit pour plusieurs collaborateurs d'un même établissement (**formation intra-établissement**). Dans ce cas, l'ANFE émettra un devis de formation sur site, valable uniquement en intra-établissement, pendant 6 mois. Si le financement est confirmé, et après réception des renseignements nécessaires (logistiques et administratives), une convention de formation unique en intra-établissement sera établie. Une convention particulière en intra-établissement pourra être établie si le coût dépend du nombre de participants en termes de matériel et de suivi pédagogique.
- soit pour plusieurs collaborateurs d'établissements partenaires ou du même groupe ou plusieurs personnes travaillant en libéral et/ou en recherche d'emploi.

Dans ces deux cas, nous parlerons de **formation mutualisée** entre plusieurs financeurs qui nécessitera l'établissement de plusieurs conventions de formation distinctes.

Les modalités d'inscription individuelle seront appliquées aux formations mutualisées :

- un tarif individuel sera fixé par l'ANFE
- la formation ne sera confirmée que lors de l'atteinte d'un minimum de stagiaires inscrits (nombre défini par l'ANFE)
- les établissements publics doivent transmettre un bulletin d'inscription et une attestation de prise en charge, et les établissements privés doivent transmettre un bulletin d'inscription et un chèque d'acompte dont le montant sera précisé par le service formation continue.

La formation sur site concernera soit une formation du catalogue, selon le même format ou non (durée, intervenants, objectifs, contenu) soit une demande sur un thème en particulier.

Tout au long de l'année, des sessions de formations sur site sont organisées ; certaines d'entre elles peuvent accueillir des stagiaires extérieurs ; vous pouvez consulter en ligne les dates sur le site <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

Demande de formation sur site ou mutualisée :

Pour étudier votre projet de formation sur site, merci d'adresser votre cahier des charges par email à sfc.ingenierie@anfe.fr en joignant le formulaire de demande de devis de formation sur site. Un devis et une proposition de programme vous seront adressés dans les meilleurs délais, avec, si possible des propositions de dates, en fonction des disponibilités des intervenants. Tous les devis ANFE comprennent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs. Les devis peuvent comprendre le cas échéant du matériel, des supports et/ou le suivi pédagogique des stagiaires. Les devis n'incluent pas les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des stagiaires ni les frais éventuels de locaux. Toutefois, sur demande par la personne référente à l'initiative d'un projet de formation sur site mutualisé, l'ANFE peut prévoir de prendre en charge la location de locaux et les collations, ainsi que le prêt de matériel si nécessaire.

Les devis sont valables 6 mois sous réserve d'ajustements possibles au moment de la confirmation de financement par le client pour différents motifs (changement de formateurs selon leurs disponibilités, évolution du programme, évolution des modalités matérielles, etc.).

Confirmation de la formation :

Dès confirmation du financement de la formation, vous devez communiquer à l'ANFE, par email à sfc.assistante@anfe.fr, le devis signé, accompagné des informations logistiques* et administratives* ci-dessous nécessaires à l'organisation de la formation (vous référer aux conditions générales de ventes jointes au devis transmis par l'ANFE). L'ANFE ne pourra organiser la formation que sous réserve des disponibilités des formateurs à la date de réception de ces éléments. Le cas échéant, une convention de formation et le programme de la formation seront adressés au correspondant administratif concerné avec les informations utiles.

***INFORMATIONS LOGISTIQUES permettant l'organisation de la formation :**

- adresse du lieu de formation et périodes de formation souhaitées précisant les contraintes éventuelles
- coordonnées du référent sur place en charge de l'accueil des formateurs
- coordonnées du référent de l'équipe s'il est différent
- si la formation inclut le coût d'un matériel en particulier, veuillez en préciser le nombre par structure ou par stagiaire
- veuillez vérifier les contraintes matérielles de la formation pour en assurer son organisation (mise à disposition de locaux, patients, matériel spécifique, etc.)
- veuillez signaler si un participant est en situation de handicap nécessitant une adaptation des modalités pédagogiques et logistiques

****INFORMATIONS ADMINISTRATIVES permettant l'établissement de la convention de formation :**

- raison sociale et adresse de l'établissement signataire de la convention
- nom, prénom et fonction du signataire de la convention (directeur ou autre)
- liste des participants : nom, prénom, métier, n° ADEL si connu, email de préférence personnel pour permettre le suivi des pratiques par les formateurs
- coordonnées du référent administratif du service formation en charge de la gestion de la convention et des convocations

Par la signature de la convention de formation, le référent formation du client s'engage à transmettre aux stagiaires une convocation avec le programme ainsi que les informations et documents joints le concernant. Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après la signature de la convention de formation. Toute modification est signalée par email et téléphone et fait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

Réalisation et facturation : cf page 9

**FORMULAIRE
DE DEMANDE
DE FORMATION
SUR SITE ANFE
À RENOYER SI POSSIBLE
ACCOMPAGNÉ DU CAHIER
DES CHARGES DU CLIENT**

Envoi par courrier à :
ANFE - 64 rue Nationale - CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13

Envoi par email à : **sfc.ingenierie@anfe.fr** | Compléter le pdf en version numérique
(Outils/Remplir et signer)

Formations sur site publiées et ouvertes aux stagiaires extérieurs :
consulter le site <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région Île -de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

NUMERO ODPIC : 1368 (organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseurs-Kinésithérapeutes Français)

DATADOCK n° 0026657 - N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A – Association déclarée Loi 1901

L'ANFE ne pourra pas étudier votre demande si les informations demandées ci-après sont incomplètes, le délai de réponse étant d'environ 15 jours. Les demandes de programme sur mesure pourront être honorées si :
- la durée de la formation permet d'atteindre les objectifs en abordant dans de bonnes conditions le contenu demandé.
- le programme demandé et les compétences du formateur peuvent répondre au public ciblé.

IDENTIFICATION DU CLIENT demandeur du projet de formation sur site :

Raison sociale :
Adresse postale :
Nom Prénom Fonction du demandeur :
Tél : Email :
Réfèrent administratif ou de l'équipe (si différent) :
Tél : Email :
Nom Prénom du Directeur signataire du devis (si différent) :
Tél : Email :

NOMBRE DE FINANCEUR(S) du projet de formation sur site : Unique (formation intra) Multiple * (formation mutualisée)

*Gestion par votre établissement : Si vous prévoyez d'organiser une formation sur site avec des participants issus de votre réseau, **merci de nous le signaler dès la demande de devis** (nous communiquer leurs coordonnées par la suite : bulletin d'inscription individuelle à joindre).

*Gestion par l'ANFE : accepteriez-vous d'accueillir éventuellement des stagiaires extérieurs : Oui Non

IDENTIFICATION DE LA PRESTATION DEMANDÉE :

Code Produit ANFE de la formation : à défaut, thème de formation souhaité :
Contexte de la demande (qui en est à l'origine, quelle problématique) :
Structure (type de structure, population accueillie, matériel spécifique utilisé, intervention ou non sur les lieux de vie) :
Besoins liés à la demande de formation :
Objectifs opérationnels de la formation :

- Nombre total estimé de participants : au minimum au maximum
Participant(s) en situation de handicap nécessitant une adaptation des moyens pédagogiques et logistiques : Oui Non

Si « oui » préciser les adaptations requises :

Programme identique à celui du catalogue ANFE (objectifs, contenu, durée, public) : Oui Non

*Si « Non », pour un programme sur mesure (sous réserve de faisabilité), envoyer un cahier des charges précisant :

- Public visé** :

Ergothérapeutes uniquement au nombre de : Ergothérapeutes enseignants d'IFE au nombre de :

Équipe pluridisciplinaire, préciser les professions :

Services concernés et type de clientèle (enfants et/ou adultes/personnes âgées) :

Niveau d'expérience :

- Durée totale (en jours et en heures) : Entourer si la durée demandée est : souhaitée ou impérative

** L'ANFE se réserve le droit de demander la communication du diplôme des stagiaires et de refuser l'accès de la formation aux professionnels ne correspondant pas au public ciblé et aux pré-requis indiqués sur le programme joint à la convention.

MODALITÉS LOGISTIQUES :

Lieu de la formation : Si la location d'une salle est nécessaire, coût de la location par jour incluant les collations :

Planning de la formation : Année / Durée souhaitées et contraintes de planning (jours de semaine, congés scolaires, etc.) :

Si le coût de la formation inclut du matériel ou des supports pédagogiques, veuillez préciser le nombre nécessaire :

Par ma signature, j'accepte les modalités d'inscription, d'annulation et de report des formations ANFE.

Fait à, le Signature et Cachet :

Pour les besoins de l'inscription en formation, nous collectons des données personnelles. Ces données sont destinées à notre organisme de formation et peuvent éventuellement être transmises à nos sous traitants dans le cadre de la même finalité. Les données sont conservées durant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de vos données, du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à directeur@anfe.fr.